

Délivrable 1  
LISE – MEEDDAT

Programme de recherche Concertation, Décision, Environnement (MEEDDAT 2<sup>ème</sup> Phase)

Convention de subvention référencée CON – année 2008 – n°0001476

BOP recherche 18902 C

Compte PCE : 654122

**Suivi de la Conférence riveraine et mise à l'épreuve des options  
théoriques : Premiers résultats**

**Odile Piriou, Pierre Lénéel**



## **1. A l'origine du projet de recherche**

### **1.1. Rappel du projet de recherche : « devenir et transférabilité d'un dispositif de concertation publique : approche comparée de sites SEVESO »**

Le projet de recherche soumis poursuit deux objectifs. Le premier consiste à suivre durant trois ans un dispositif de concertation publique dit « Conférence riveraine ». Le second est de confronter les résultats de ce suivi avec d'autres dispositifs différents mais comparables, sur d'autres sites industriels. La Conférence est un dispositif local, au cœur de la ville de Feyzin, à vocation institutionnelle, élaboré sur le mode collaboratif entre des acteurs industriels, des acteurs politiques et des riverains, avec l'appui de chercheurs. Depuis septembre 2007, la Conférence a entamé un premier mandat de trois ans de concertation. Ce premier mandat doit déboucher sur des objectifs de progrès pour la ville et ses habitants. Il engage l'activité industrielle du principal partenaire économique, la raffinerie Total.

Il nous a paru très intéressant de comparer cette expérience concertative avec d'autres menées par ailleurs, car la construction du dispositif est fondée sur des méthodes et des options théoriques assez radicales de même qu'elle porte des ambitions fortes en matière de démocratie délibérative. Le second dispositif comparé est le SPPPI (Secrétariat permanent

pour la prévention des pollutions industrielles) de Toulouse. Il s'agit d'un dispositif institutionnel sous autorité des DRIRES. Le troisième est le Clic<sup>1</sup> de Rhône Alpes prévu par la loi Bachelot pour définir les périmètres des PPRT<sup>2</sup>. Il inclut l'obligation de concertation des habitants des zones classées SEVESO. Le dispositif qui sert de référence pour la comparaison et pour le travail sur les critères de la participation/délibération, dit Conférence riveraine, a été reconnu et instruit comme membre *es qualité* du Clic. Un membre de la Conférence riveraine de Feyzin participe donc en tant, que tel, au travail d'élaboration du PPRT (en dehors même de la phase dite d'enquête publique).

---

<sup>1</sup> Clic : Comité local d'information et de concertation.

<sup>2</sup> PPRT : Plan de prévention des risques technologiques.

Ce sont les principes de construction (design, procédures de régulation, institutionnalisation, objectifs...) qui sont au cœur de nos interrogations. La comparaison avec d'autres dispositifs a pour but de consolider et d'enrichir les constats qui se dégageront de notre analyse. La comparaison permettra d'une part, de mieux mettre en évidence les spécificités de la Conférence (en tant que dispositif de démocratie participative reposant sur des postulats théoriques et des postures d'intervention), d'autre part, de monter en généralité afin de participer, même modestement, aux débats contemporains sur la démocratie dans les territoires. Rappelons que la discussion théorique sur la démocratie participative et délibérative est un des attendus important du soutien des deux partenaires (CDE, ICSI).

## **1.2. Rappel du dispositif Conférence riveraine**

Le Laboratoire interdisciplinaire pour la sociologie économique (Lise), associé au CNAM (Conservatoire national des arts et métiers, Paris) et au CNRS (Centre national de la recherche scientifique), a été informé d'une demande d'étude et de réflexion pour la mise en place d'un dispositif de concertation publique. Celle-ci a débouché sur une « Conférence riveraine » qui réunit une quarantaine de membres, dont deux tiers de riverains. La demande émanait de trois commanditaires et financeurs (l'industrie Total, la mairie de Feyzin et l'ICSI<sup>3</sup> structure porteuse et légitimatrice de la démarche). Ce dispositif avait pour ambition d'améliorer les relations entre les habitants de la ville de Feyzin et les industries à risques implantées sur le territoire<sup>4</sup>. Cette demande s'est traduite par une proposition de structuration d'un dispositif de « recherche collaborative ». Il impliquait à la fois une étude sociologique préalable à la construction du dispositif et un engagement important des chercheurs en termes d'actions et de propositions relatives aux conditions de légitimité, d'opérationnalité et de durabilité du fonctionnement de ce dispositif. Celui-ci devant être rapidement opérationnel, les chercheurs se sont engagés à suivre les « premiers pas » de la structure citoyenne, dans la continuité de leur démarche accompagnante, dans une position d'observation « critique<sup>5</sup> ». L'option prise par les industriels et la mairie de Feyzin a été celle d'une participation active des citoyens

<sup>3</sup> Institut pour une culture de la sécurité industrielle.

<sup>4</sup> Feyzin, commune d'environ 15 000 habitants, se situe aux abords de la raffinerie Total et à proximité d'autres « grands industriels ». Mais la raffinerie de Feyzin occupe une place particulière : c'est en effet en 1966 que son activité provoque la première grande catastrophe technologique française et cause la mort de 18 personnes (dont 11 pompiers) et blesse une centaine d'ouvriers. La raffinerie se trouve aujourd'hui au milieu de tout, au bord de l'autoroute A7 et d'une voie ferrée à fort trafic industriel, dans une zone urbaine. Voir *Mémoire d'une catastrophe*, Feyzin (2005).

<sup>5</sup> L'observation critique vise à apporter de la connaissance dans le but d'améliorer le dispositif et non à prendre parti.

riverains dans le processus de décision sur les politiques liées à la gestion des nuisances environnementales et au fonctionnement de la concertation. L'option concertative, qui a fini par faire l'objet d'un consensus entre toutes les parties prenantes, a été fortement portée par les chercheurs. Ce mode d'implication très participatif supposait l'acceptation de prérequis en matière de définition des conditions de construction et de fonctionnement du dispositif. Le travail sociologique a d'abord consisté en la réalisation d'une enquête préalable à la mise en place du dispositif. Celle-ci a conduit à une analyse sociologique sur la base d'entretiens (quinze auprès des pilotes). Elle s'est prolongée par des ateliers et leur restitution (six) ainsi que des journées de rencontres et de discussions avec les habitants sur le territoire (huit jours), dans chaque îlot du territoire concerné. Les avancées de la recherche collaborative ont fait l'objet de restitutions et de débats à travers la tenue de comités de pilotage (dix). A cette phase a succédé un travail de délimitation du territoire et du public concerné par le dispositif.

Au-delà du travail d'étude et d'analyse sociodémographique, la constitution du public a été mise en œuvre dans le cadre de journées de rencontre avec les habitants au cours desquelles les sociologues ont présenté la démarche participative. A cette occasion, les chercheurs ont recueilli à la fois un matériau de type ethnographique et l'expression des volontés d'engagement des habitants dans le dispositif. A la suite de ces journées sur le territoire se sont tenus des ateliers destinés à recueillir les réactions et les propositions d'amendements des riverains sur la structure du dispositif participatif imaginé par les chercheurs. Ont également été abordés les thèmes que les habitants souhaitaient voir mettre en débat dans la Conférence, leurs représentations des enjeux de la concertation et leurs attentes à l'égard d'un engagement citoyen<sup>6</sup>.

C'est aussi à l'occasion de ces ateliers que, en plus du contenu (les thèmes choisis par les riverains), le design et les procédures de régulation de l'espace participatif ont été débattus et arrêtés. Ce débat a donné lieu à la production et la signature d'une « Charte de la Conférence ». Elle rappelle les modes de fonctionnement, de régulation des débats, d'ouverture, de renouvellement du dispositif (cf. annexe 1, Charte de la Conférence).

La Conférence réunit depuis deux ans une quarantaine de personnes qui viennent régulièrement aux plénières. Le public est dit « tripartite » puisqu'il réunit des représentants de la mairie, de l'industrie Total-Fina-Elf et des habitants ou riverains de la commune de

<sup>6</sup> Piriou O., Lénéel P., op. cit., 2009. « Entre engagement, théorie et pragmatisme : mise en œuvre et analyse d'un dispositif de concertation publique dans une zone Seveso 2 », in *Risques industriels, quelle ouverture publique ?*, Direction M.G. Surraud, P.P. Blin, G. de Terssac, MSHST, Octares, 2009, pp. 159-168.

Feyzin<sup>7</sup>. Les riverains représentent les deux tiers des membres de la Conférence, le dernier tiers se répartissant entre élus et représentants de l'industrie. La Conférence a vocation à être un dispositif durable (institutionnel). Elle fonctionne par mandats de trois ans. Malgré cette représentation « tripartite » sur le modèle des parties prenantes, l'exigence d'autonomie de la Conférence et de participation individuelle est caractéristique du mode d'engagement construit et partagé par les membres de la Conférence<sup>8</sup>. La Conférence est aussi dotée d'une présidente, sociologue, rémunérée pour cela, garante du respect de la Charte par l'ensemble des participants et d'un « facilitateur » qui a pour mission de réguler et d'animer les échanges durant la plénière et les groupes de travail et de centraliser les tâches liées au secrétariat de la Conférence<sup>9</sup>.

Le fonctionnement de la Conférence repose sur trois modalités principales de rencontres, d'échanges et de travail. La première à trait aux séances plénières de la Conférence qui se réunissent environ tous les deux mois. Ces sessions réunissent l'ensemble des participants (riverains, industriels et élus). La seconde est constituée des groupes de travail qui préparent les sessions plénières. Depuis un an trois groupes de travail fonctionnent : le premier sur le PPRT, le deuxième sur la communication, le troisième sur les nuisances et la pollution. Tripartites comme les plénières ils permettent d'avancer concrètement sur ces différents dossiers. A ces groupes s'ajoute un « Comité de suivi » qui réunit un riverain, le directeur de la raffinerie, le maire, le facilitateur et la sociologue présidente de la Conférence. Principalement, le comité de suivi permet de préparer les ordres du jour des plénières et de faire le point sur les avancées de la Conférence. Enfin, la plateforme collaborative permet à l'ensemble des riverains d'échanger, de faire part de leurs remarques et suggestions, de débattre, d'apporter des éléments au débat et de nourrir les travaux des groupes de travail. C'est également sur cette plateforme que les sociologues participent au partage de l'information et au débat par l'apport de leurs travaux concernant la Conférence et les sujets dont les domaines de réflexion et d'exercice y sont liés.

### **1.3. Les différents termes du travail de recherche et la méthodologie**

- **Objectif général**

---

<sup>7</sup> Nous rappelons que Total-Fina-Elf est à l'origine avec l'ICSI et la mairie de Feyzin du montage du dispositif.

<sup>8</sup> Ce point est développé dans le chapitre afférent au « collectif ».

<sup>9</sup> Piriou O., Lénéel P., op. cit., 2009.

L'objectif général du projet de recherche LISE-MEEDDAT-ICSI est l'objectif comparatif. Il sera atteint au moyen d'un travail de recherche s'engageant en plusieurs termes et différents niveaux. La mise en œuvre temporelle de ces « niveaux » et « termes » du travail de recherche ne suit pas un ordre mécaniquement séquentiel (phase 1, phase 2, phase 3, par exemple). Les contraintes du terrain et notamment des ouvertures de lieux d'observation orientent fortement la mise en œuvre des différents termes du travail de recherche engagé.

Ainsi, les terrains comparatifs (SPPPI de Toulouse et Clic de Rhône Alpes) ne devraient être effectivement ouverts que dans le cours de l'année 2009-2010. Les résultats que nous présentons ne feront donc pas cas des observations ultérieures de ces dispositifs. La comparaison effective avec ces deux autres dispositifs constituera donc un second ou troisième terme du travail de recherche de ce projet.

Les résultats constituant en partie le premier terme de ce travail de recherche comparatif, premier livrable, en partie les seconds et troisièmes termes (second et troisième livrables) portent sur le suivi du dispositif martyr, dit Conférence riveraine. Ce suivi est d'ailleurs le travail d'observation le plus lourd sur lequel est engagé la recherche. Il nourrit l'analyse et les constats que nous présenterons ici. Il viendra aussi alimenter les résultats à venir des deux autres termes (livrable 2 et livrable 3 ou rapport final). Ce suivi est réalisé selon une méthodologie précise dont nous allons ici rappeler les principaux éléments :

#### **Cinq techniques d'observation et d'analyse ont été mises en œuvre :**

1. **Les entretiens semi-directifs** auprès des membres de la Conférence : 28 entretiens ont été réalisés (dont 24 avec les riverains). La quasi-totalité des membres riverains est toujours active au moment de l'enquête. 2 étaient absents (en déplacement) durant la période d'interviews.

#### **Les entretiens servaient trois objectifs :**

Premièrement : faire le point sur la « participation » des membres dans le dispositif, un an et demi après sa mise en œuvre. Le terme participation est à comprendre au sens large, c'est-à-dire tout autant leur venue et leur activité dans le cadre du dispositif, que leur construction cognitive de l'espace. Par conséquent, il s'agit aussi d'analyser la

construction sociale, par les habitants, de ce que les chercheurs et les institutionnels appellent la « démocratie participative ». Les entretiens servent aussi à recueillir pour les étudier toute une série d'opinions liées aux « attentes » des habitants, membres de la Conférence riveraine (quand elles existent, nous verrons que cela est loin d'être évident et que les attentes n'existent souvent que dans les esprits des analystes). Les entretiens répondaient aussi à l'objectif de reconstruction des relations avec les membres de la Conférence, les prises de parole et sa régulation dans l'espace participatif, etc.

Deuxièmement : mettre à l'épreuve les postulats empiriques et méthodologiques qui ont présidé à la construction du dit dispositif, son design, la manière de le présenter, de le défendre (comme un dispositif original, par exemple, ou réussi), d'en faire reposer la participation, les délibérations et la légitimité sur la raison pratique, c'est-à-dire les actions destinées à être engagées, etc.

Troisièmement : mener un premier travail sur les critères d'évaluation de la Conférence, par exemple, la raison pratique comme fondement de l'engagement...., etc.

2. **Les observations des séances plénières et des groupes de travail** dans lesquels sont engagés les riverains sont retranscrites et analysées. Au total, 8 observations d'espaces d'échanges et de travail ont été conduites, dont 3 séances plénières tenues lors de l'année 2009, quatre suivis de groupes de travail, deux du comité de travail sur les nuisances et pollution, deux du comité de suivi et enfin, un d'un groupe de travail ad hoc préparatoire à une séance plénière dédiée au PPRT. Ce groupe de travail réunissait les représentants institutionnels de la Conférence, une élue chargée des questions du risque à la ville et à la Conférence, le facilitateur, le secrétaire général de la raffinerie, des représentants de la DDE (Direction départementale de l'équipement (Rhône) et de la DRIRE (Direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement) (Rhône) ;
3. **Des prises de notes de terrain**, essentiellement liées à la mise à l'épreuve de notre posture d'observateur de la Conférence,
4. Une analyse des documents et de la participation aux forums de la **Plateforme collaborative**,
5. **Des temps d'immersion** chez les membres de la Conférence.



De ces cinq techniques d'observation, les trois premières ont pu être mises en œuvre pour cette première année de suivi. Elles ont permis le recueil des données qui constituent le contenu du présent livrable.

L'impossibilité de rendre compte des avancées de la **Plateforme collaborative**, espace virtuel (internet) de mise en ligne des documents, images, articles, logo, comptes rendus de réunion, etc. tient au fait de la difficulté de sa mise en route effective. Une difficulté qui a d'ailleurs fait l'objet d'une réflexion au sein même de la Conférence riveraine, et qui a fait l'objet de mesures correctives, résultant des réflexions menées au sein du groupe de travail « communication » et « référents » de la Conférence riveraine. De fait, sur les 40 membres effectifs (régulièrement présents durant cette année d'observation), les utilisateurs de la Plateforme représentent 3/5<sup>ème</sup>, et moins de la moitié des riverains utilisent cet outil.

**L'immersion chez les riverains** a débuté avec les entretiens dont un certain nombre a été réalisé au domicile des membres. Celle-ci fera l'objet d'une réflexion plus précise pour bien évaluer son efficacité par rapport aux objectifs de la recherche. Elle semble néanmoins pouvoir être rendue effective dès l'année prochaine, eu égard à la confiance par rapport au travail réalisé par les sociologues.

#### ▪ **Objet du premier livrable**

L'objet de ce premier livrable est la mise à l'épreuve des choix théoriques et méthodologiques ayant présidé à la construction et à la mise en œuvre de la Conférence riveraine.

Les courants théoriques mobilisés (Latour<sup>10</sup>, Descombes<sup>11</sup>, Callon<sup>12</sup>) ayant conduit à un modèle très participatif dit de « co-construction », dans le cas du dispositif « martyr<sup>13</sup> », c'est bien les conséquences empiriques de cette option qu'il s'est agi d'observer et d'analyser. De même les écarts au modèle après un an et demi de mise en œuvre et les conditions d'évaluation du dispositif doivent être mesurés et formalisés.

**L'hypothèse principale qui est testée est celle-ci**: il existe, d'une part des riverains néophytes, non professionnalisés, non experts, intéressés par la participation et, d'autre part des conditions favorables à la construction de dispositifs permettant une démocratie délibérative reconnue comme pertinente. Cependant, cette hypothèse repose sur une distance critique par rapport aux modalités traditionnelles d'observation, d'accès au terrain, de définition du riverain comme objet sociologique et s'inscrit en rupture par rapport aux postures classiques de recherche et de la relation entre connaissance et action.

**L'objectif est de dépasser les oppositions traditionnelles qui nourrissent les analyses sur la démocratie participative et/ou délibérative et l'engagement citoyen.**

Plutôt que de partir des oppositions classiques pour lire et analyser le fonctionnement des dispositifs participatifs ou délibératifs à l'échelle territoriale, la vérification de l'hypothèse (validation ou invalidation) invite à explorer un principal défi. Il est celui de l'analyse, de l'évaluation des enjeux d'articulation qui sont au cœur des modalités de construction, de régulation des processus locaux démocratiques. Ces enjeux se posent à plusieurs niveaux, pris en considération dans le protocole d'observation, et dans la mission et mise en œuvre du dispositif « Conférence riveraine ». Ils recouvrent :

- L'articulation entre le niveau global (national / institutionnel) et local (territorial / collectif) (PPRT, ie) ;
- L'articulation entre les problématiques de développement et leur arrimage aux questions de démocratie ;
- L'articulation entre le territoire, la participation, la décision et l'action de ses publics ;

---

<sup>10</sup> Latour B., *Politiques de la nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie*, Paris, La Découverte, 1999.

<sup>11</sup> Descombes V., *Le raisonnement de l'ours et autres essais de philosophie pratique*, Paris, Seuil, 2007.

<sup>12</sup> Callon M., « Des différentes formes de démocratie technique », in *Cahiers de la sécurité intérieure*, n°38, 1999, pp. 37-54

<sup>13</sup> Un texte martyr est un texte qui est fait pour être discuté, critiqué, reformulé, pensé.

- L'articulation entre expertise technico-scientifique, politiques, savoirs et action citoyenne.

## **2. Au cœur de la recherche, des postulats théoriques et méthodologiques**

La démarche de vérification de la présente hypothèse principale, ci-dessus exposée, est animée par une question qui la guide : quelle conception de la raison doit-on mobiliser pour parvenir à dépasser les apories classiques de la démocratie participative et mettre en mouvement le « public » ? Cette conception de la raison, du public et de sa mise en mouvement, repose sur trois modèles de référence

### **2.1. Le modèle ou cadre théorique de la raison pratique**

Le premier modèle repose sur le modèle de la « raison pratique » développé par Vincent Descombes<sup>14</sup>, philosophe qui a toujours discuté avec les sociologues. Ce modèle théorique désigne la capacité à déterminer l'action à accomplir, par le truchement d'une délibération pondérée. Le principe qui justifie de parler d'un raisonnement pratique, c'est l'action qui est à faire. Le raisonnement pratique est au-delà de la morale, c'est une rationalité spécifique. Il ne peut pas être jugé à l'aune de la rationalité instrumentale, ni à l'aune de la rationalité en valeur. Ses caractères propres sont les suivants :

- il est lié à l'action
- il affecte la conduite du sujet
- il se termine par une action
- Il est construit par le sujet lui-même
- Il relève d'une structure intentionnelle.

Ce modèle a aussi pour effet (théorique) de déterritorialiser le développement, c'est-à-dire d'inscrire les débats et actions dans une perspective institutionnelle, durable et nationale.

### **2.2. Le modèle ou cadre théorique du collectif ou comment se constitue un public**

---

<sup>14</sup> Op. cit., 2007.

Ce second modèle fait référence à deux grandes pistes de réflexions, l'une théorique, l'autre intervenante.

▪ **Société et/ou collectif ? Redéfinir les objets de la sociologie**

Cette première grande piste de réflexion théorique a été largement ouverte (et formalisée) par Bruno Latour avec la ligne de partage qu'il établit entre « société » et « collectif » (op.cit.). La fracture dessinée par M.G. Suraud<sup>15</sup> (entre débat institutionnel et débat public) lui fait écho. Selon B. Latour, la sociologie a trop souvent comme objet la société (déjà constituée, pérenne) et trop rarement le collectif (qui n'est pas déjà là, ne forme pas système, est à constituer, se constitue en actes). Ces deux objets ont deux missions sociales différentes qui sont à observer et à analyser distinctement lorsque l'on s'intéresse à la démocratie et au travail politique.

La société recherche une inscription stable et durable, avec des cadres politiques, des références morales stables, prédéfinis hiérarchiquement, des cadres techniques et sociaux, légitimes. Ceux-ci transparaissent à travers les dispositifs techniques de gestion des débats et de l'espace entre membres. La société réalise un travail d'ordonnement. En revanche, le collectif réserve un accueil à la nouveauté, il reconnaît et s'ouvre aux incertitudes et à l'innovation par la construction de combinaisons et de difficultés morales nouvelles (nuisances et intérêt économique, social, culturel). Le travail politique du collectif dans les espaces démocratiques offre la possibilité de faire des liens « *praticopratiques* » entre les problèmes relatifs aux problèmes politiques et territoriaux pour les faire entrer dans les débats participatifs. Le travail d'innovation auquel le collectif s'applique permet l'institutionnalisation des objets du débat démocratique et l'articulation entre le débat institutionnel et le débat public, le niveau local et le niveau national.

▪ **Constituer un public et la « public sociology » de Burawoy : le choix d'une posture intervenante**

La question reste cependant ouverte de la constitution de ce « collectif ». Dans le domaine de la démocratie participative ou délibérative, cette question fondamentale posée par Latour<sup>16</sup>,

<sup>15</sup> Suraud M.-G. (2005), Le débat électronique : agir communicationnel et stratégie militante. *Rapport de recherche pour le MEEDDAT (Concertation, décision et environnement)*, 2003-2005.

<sup>16</sup> Cette question a été l'objet d'une séance animée par Bruno Latour lors du séminaire du 13 novembre 2006 de l'ACI « Démocratie participative, délibération et mouvements sociaux » où il s'interrogeait sur les conditions de création d'un public.

après Dewey<sup>17</sup>, introduit celle de la constitution d'un public : comment le public se construit-il ? Le public des espaces de démocratie concertative doit-il être considéré comme étant déjà constitué et n'existe-t-il pas en dehors de ces formes institutionnelles ? Le public de la démocratie participative ou délibérative est-il l'effet d'une construction spontanée, d'une association volontaire et plus ou moins stable d'individus ? Association qui peut être facilitée par la médiation de professionnels, d'experts, d'agents de l'Etat (politique publique).

Selon Burawoy, la sociologie publique, au service du public, participe à rendre visible et à accroître la capacité d'agir de groupes non constitués et non légitimes. Si la sociologie peut remplir ce rôle primordial dans des sociétés où la société civile est un enjeu fort de démocratie, c'est que cette démarche engage un travail de construction objective, critique et analytique de catégories. C'est à travers elle que ces personnes (qui ne sont pas encore des groupes) deviennent un public et acquièrent les moyens d'une identification sociale et une reconnaissance institutionnelle. C'est bien en endossant ce parti pris et sur la base du double postulat latourien, selon lequel la démocratie relève du collectif et non d'une société et que le collectif se constitue en actes, que nous avons engagé notre travail<sup>18</sup>.

Notre engagement dans l'action, c'est-à-dire dans la construction d'un modèle déterminé de concertation publique et d'aide à la constitution d'un public s'ancre donc dans un travail « *d'herméneutique* » de la concertation (d'analyse de l'existant, des expériences, des modèles et des postulats théoriques, etc.). C'est sur la base de cette herméneutique que nous avons choisi un modèle de concertation non dénué d'options éthico-politiques.

Une telle lecture et posture permettent de dépasser les apories classiques et de contourner les écueils auxquels se confrontent justement ces spécialistes quand ils recherchent des publics déjà constitués, sur le modèle de la société (l'inscription institutionnelle d'une forme de public). Un dernier ouvrage recensant les contributions aux actes d'un colloque sur le risque et la concertation<sup>19</sup> montre ainsi que maints auteurs souscrivent « à regret » à « l'inexistence » de profanes (habitants en zones à risque). L'inexistence sociologique tient au fait que ces acteurs ne correspondent pas aux catégories préconçues par les sociologues. Ces catégories sociologiques conçoivent le « public » comme un ensemble d'acteurs intéressés par la question du risque et volontaires pour participer à des espaces de concertation sur ces

<sup>17</sup> John Dewey, *Le public et ses problèmes*, traduction de Joëlle Zask, Presses universitaires de Pau, 2003.

<sup>18</sup> Op. cit., Latour, 1999.

<sup>19</sup> *Colloque Risques Industriels Majeurs, Sciences humaines et sociales*, Toulouse, décembre, 2007, Lerass, Université de Toulouse-Le-Mirail.

problèmes. Ils légitiment cette inexistence d'un « public » d'habitants par leurs difficultés pour trouver des riverains intéressés par les problématiques institutionnelles dont se saisissent les experts et les professionnels de la concertation et la faible participation des profanes aux dispositifs classiques de concertation<sup>20</sup>. Dans une contribution il est ainsi significatif que certains auteurs parlent de « vivier » de riverains, comme on parle d'un « vivier de professionnalisation »<sup>21</sup>, tandis que d'autres évoquent l'acception commune de parties-prenantes, et/ou encore de communauté<sup>22</sup>. De fait, le public tel que regretté par les sociologues est plus souvent une catégorie a priori pensée et créée par les sociologues eux-mêmes (dans une conception du social comme société, c'est-à-dire reconnue comme une catégorie sociale, institutionnalisée) plutôt qu'une réalité.

### **2.3. Le modèle ou cadres théoriques de l'ETP (évaluation technologique participative)**

L'objectif de politique publique qui guide notre démarche nous conduit à nous référer aux modèles de l'évaluation technologique participative, peu connue et investie en France, mais plus à l'étranger (Urfalino, 2007)<sup>23</sup>. Ces modèles d'analyse et d'évaluation des enjeux territoriaux de la démocratie réactualisent les théories qui mettent en avant l'irréductibilité et l'autonomie des sphères individuelles et sociales. Si l'on soumet ces théories à l'épreuve du terrain, force est de reconnaître que les motivations et les questionnements qui animent les individus en matière d'environnement relèvent de principes et de contraintes des sphères personnelles. En matière de développement, les droits ont surtout pour fonction d'éviter que les systèmes n'endommagent trop l'environnement des individus, plutôt que de produire des règles et des valeurs à visée d'universalité. La politique de développement, territorialement soutenable, doit donc éviter d'être trop ou uniquement autoréférencée (Sen, 1987<sup>24</sup> ; Teubner<sup>25</sup>). Ainsi, les démarches d'analyse et de soutien au développement soutenable doivent-elles puiser dans des modèles alternatifs de pensée du développement permettant de

<sup>20</sup> Actes du colloque, 2007, Lerass, op.cit.

<sup>21</sup> Magalie Nonjon, « Ouvrir la concertation sur les risques industriels : quelle place pour les riverains ? Une étude de cas, le Comité local d'Information et de Concertation de Feyzin », Communication, colloque Risques industriels majeurs, Sciences humaines et sociales, Toulouse, 6 et 7 décembre 2007.

<sup>22</sup> , Lerass, 2007, Op. cit.

<sup>23</sup> Philippe Urfalino, « La décision par consensus apparent, nature et propriétés », *Revue Européenne des Sciences sociales*, Tome XLV – 2007- n° 136.

<sup>24</sup> A. Sen, *Commodities and Capabilities*, Oxford India Paperbacks, 1987.

<sup>25</sup> Niklas Luhman, "The Autopoiesis of social Systems", Presented at the university Institute Firenze (December 12-15), 1985; Gunther Teubner (eds), *Dilemmas of Law in the welfare State*, Berlin: de Gruyter, 1985.

dépasser les oppositions et les anciennes confusions entre local / national ; intérêt individuel / intérêt universel.

De ce modèle on peut attendre plus qu'une analyse sur les *designs* des dispositifs. Cela produit des avancées et résultats permettant de construire des critères sur la qualité de ces dispositifs, en matière de développement soutenable et donc de démocratie participative. L'intérêt est que le travail scientifique de critériologie est fondé sur une analyse systématique des a priori théoriques et normatifs qui sont à l'origine des expériences conduites (Reber, 2007)<sup>26</sup>. Effectivement, la « soutenabilité » du développement territorial ne peut plus reposer sur des universaux (Sen, 1987 ; Teubner, 1985, op. cit.). Il convient donc que d'autres critères, susceptibles de reconnaître la singularité du territoire et de ces citoyens fondent en raison et en justice les processus démocratiques qui en découlent.

### **3. Les premiers résultats**

A partir des entretiens ainsi que des observations de plénières et de groupes de travail nous répondons à l'objectif de « mise à l'épreuve » des a priori normatifs et théoriques présidant au fonctionnement du dispositif concertatif. Ces a priori sont au nombre de 3 :

- L'engagement et la participation sont fondés sur la raison pratique, qui n'est ni la raison en valeur, ni la raison stratégique, ni la raison scientifique ou pure. L'engagement participatif (selon la raison pratique) ne se clôt ni ne se centre sur l'argumentation et l'opinion et/ou l'avis mais sur l'action à mener qui affecte la vie des habitants et vise à l'améliorer ;
- Le dispositif et son public s'auto-instituent sur le modèle du collectif. En premier lieu aidée par les chercheurs cette « construction en collectif » reste en progrès, continue, ouverte et labile. Elle suppose néanmoins une posture « collaborative » de la part des chercheurs. Comment une telle posture peut-elle continuer à s'affirmer tout en respectant la position d'observateur que les chercheurs tiennent depuis le début de l'engagement dans le projet de suivi du dispositif ?
- Le suivi s'accompagne aussi d'un travail de critériologie sur le modèle de l'ETP qui vise à terme non seulement à produire une analyse, mais aussi être en mesure d'offrir

---

<sup>26</sup> Bernard Reber, 2007 - Technology Assessment as Policy Analysis : From Expert Advice to Participatory Approaches, in Fischer F., Miller G., et Sidney M. (éd.), *Handbook of Public Policy Analysis. Theory, Politics and Methods*, Rutgers University.

des critères d'un dispositif concertatif efficient.

L'objectif est double. Il est certes de mesurer les écarts entre ces a priori, le fonctionnement de la Conférence et sa construction sociale par les participants. Mais il est aussi d'analyser les effets de cette construction sociale et des modalités de régulation réglant en partie le fonctionnement du dispositif.

Parmi ces effets il en est deux particulièrement notables :

- le premier est l'effective remise en cause par l'empirie des fondements stratégiques, moraux ou rationnel-scientifiques qui soutiendraient l'engagement participatif. **L'engagement est à « la fois pratique et relationnel »**. Pour comprendre ce double ressort, les apports de Descombes s'avèrent particulièrement pertinents ainsi que ceux de Latour sur le collectif. Les propos de Descombes peuvent être positivement complétés par ceux de Fraser et de Stengers, ceux de Latour par les réflexions de Stengers.
- Le second est l'effective validité des déplacements analytiques à opérer par rapport aux traditionnelles catégories sociologiques mobilisées pour traiter des connaissances mobilisées par les acteurs dans ces espaces (ie, profane / expert). Nos observations montrent que l'espace participatif est un espace particulier de pouvoir-savoir, qui n'a rien à voir avec des rapports de domination et de hiérarchie que voient habituellement les sociologues. Les apports de Descombes et de Latour sont toujours pertinents, mais trouvent une heuristique complétude avec ceux de Foucault et de Rancière<sup>27</sup>. Le premier apporte sur la manière dont se forment et se déploient les rapports entre pouvoir et savoir (pluriels, labiles, inscrits historiquement), le second sur l'égalité des intelligences<sup>28</sup> (a priori inscrit hors des frontières et des hiérarchies entre savants et profanes).

**Les questions auxquelles nous souhaitions en partie répondre étaient donc celles-ci :**

---

<sup>27</sup> Surveiller et punir, Michel Foucault, Tel Gallimard, 1975 et notamment, p. 35-38 ; *Naissance de la biopolitique, Cours au Collège de France 1978-1979* Michel Foucault , Hautes Etudes, Seuil, 2004.

<sup>28</sup> *Le spectateur émancipé* de Jacques Rancière, La Fabrique éditions, 2008 ; *L'interruption. Jacques Rancière et la politique*, Christian Ruby, La Fabrique éditions, 2009.



### 3.1. Mise à l'épreuve empirique de la raison pratique

QUESTION 1 : Comment les procédures mises en œuvre depuis deux ans équipent la raison pratique ? Autrement dit, peut-on identifier des instruments (et lesquels...), construire empiriquement des critères à partir desquels on pourrait être assuré d'un fonctionnement et/ou d'un engagement participatif fondé sur la raison pratique (actions, liens avec le territoire....) et non sur la militance, ou des principes moraux ?

#### **Les ressorts de l'engagement tiennent moins à une rationalité scientifique et militante que pratique et relationnelle**

Nos observations livrent un premier constat important : la solidité de l'engagement ne peut être mécaniquement reliée à son fondement réflexif (rationnel/scientifique), militant et/ou stratégique. Plus précisément, si les rationalités de type « scientifique » ou « militant » (comme celles défendues dans la topique weberienne à travers l'opposition classique entre « l'éthique de responsabilité » et « l'éthique de conviction ») concernent certains des riverains, elles sont loin de constituer un *modus operandi*, un principe général et généralisable d'engagement observable.

Celui-ci tient aussi pour un certain nombre de riverains à des principes plus « pratiques » par exemple « le fait d'être dans une zone susceptible d'être délaissée, d'être l'objet d'expropriation » que l'on catégorisera pour le moment en termes de raison « relationnelle ». Ainsi, l'engagement n'est pas clairement objectivable, énonçable, mais semble tenir, pour faire vite, à un ancrage relationnel, soit déjà construit, soit créé par la participation dans la Conférence.

Il s'agit bien ici d'une tentative de catégoriser les raisons d'un engagement pérenne dans la Conférence, non les principes d'une participation spontanée, épisodique. Les entretiens ont effectivement permis de confirmer la durabilité de l'engagement des riverains dans le dispositif : 34 habitants (dont 3 suppléants) avaient été inscrits en tant que membres du dispositif. Au bout de deux ans, nous pouvons dénombrer cinq abandons de participants à la Conférence. La très grande majorité des riverains continuent donc, deux ans après leur entrée dans le dispositif, à participer à la Conférence riveraine, tant aux séances plénières d'ailleurs qu'aux groupes de travail.

Leur engagement est beaucoup plus important en termes de temps investi que cela n'était prévu. Aux séances plénières se sont ajoutées des participations à d'autres espaces de réflexion et d'action. Il s'agit des groupes de travail (PPRT, communication...), des séances préparatoires du PPRT Clic Rhône Alpes pour certains, de la plateforme collaborative qui recueille et met à disposition des membres les documents de travail, de communication et de réflexion relatifs aux domaines traités par la Conférence (voir point 1.2.).

Un des grands apports de ces premiers résultats est donc d'identifier une « raison relationnelle » comme socle fondateur de l'engagement participatif. L'aspect relationnel de la participation et de l'engagement individuel et collectif dans la démocratie participative est indéniablement lié à la raison pratique qui fonde aussi l'engagement. Si, à ce stade, il est difficile de dire que l'aspect relationnel de l'engagement et de la participation constitue une raison autonome et différente de la raison pratique, disons que les deux émergent de nos observations et de nos entretiens bien plus que les raisons militantes, scientifiques ou stratégiques habituellement invoquées dans les analyses.

Le « recrutement » fait partie également d'une logique ou rationalité de type « relationnelle ». Dès le début c'est la relation qui sert d'entrée sur le territoire ; à rebours d'une démarche statistique, ou de quotas (tant de femmes, tant d'hommes, etc.), c'est la qualité de l'engagement de l'intérêt qui est recherchée. Le sociologue se met en relation avec les futurs participants de la Conférence. Loin des théories qui opposent engagement et objectivité, proximité et neutralité, la démarche assume d'emblée une position de sociologues engagés, participant des relations du territoire. Loin du surplomb c'est l'ancrage qui est choisi. Cette posture fait signe, sans s'y confondre totalement, vers des sociologies du type acteur réseau, ou sociologie de la traduction.

Elle peut également renvoyer à la définition de la sociologie comme « suivi d'associations nouvelles entre des êtres surprenants qui viennent briser la certitude confortable d'appartenir au même monde commun »<sup>29</sup> (Latour). Ce qui fait l'objectivité, c'est l'immersion dans le contexte. Le meilleur système méthodologique (du point de vue sociologique comme du point de vue politique), c'est celui qui est le plus adapté au contexte. De même que pour Isabelle Stengers « les critères de scientificité ou d'objectivité qui devraient permettre de trancher les

---

<sup>29</sup> Bruno Latour, *Changer de société, refaire de la sociologie*, la Découverte, 2007.

controverses ne leur préexistent pas, mais sont au contraire un enjeu majeur des discussions entre scientifiques »<sup>30</sup>, de même les critères d'un dispositif sociologique scientifique relève d'une discussion entre sociologues et entre les acteurs étudiés par le sociologue. Cette posture se retrouve au niveau de la conception de la démocratie et donc dans les a priori qui ont présidé à la construction de la Conférence riveraine. De même que l'activité scientifique est une activité collective, de même l'activité politique est une activité collective qui produit indissociablement ses propres normes et énoncés, problèmes ou instruments qui y répondent. La Conférence riveraine, dans ses postulats a cherché à prendre au sérieux ces conceptions.

▪ **L'engagement durable peut relever d'une rationalité de type « relationnel »**

La très grande majorité ira au bout des trois ans, excepté une ou deux expressions d'un doute. Expressions de doute qui portent sur l'impatience des actions que la Conférence doit selon eux engager.

La Conférence contribue à transformer l'image que les citoyens de Feyzin ont d'eux-mêmes et des autres. Les rencontres sur le territoire précédant la construction de la Conférence ont montré que, comme de nombreux sociologues d'ailleurs, les riverains de Feyzin imaginent (s'imaginent ?) leurs coreligionnaires « peu motivés », peu capables de s'intéresser à la chose publique, même si elle les concerne, plus de deux minutes.

« J'ai bien aimé que les gens soient là... qu'ils soient plus motivés que naturellement... » (Homme, Razes)

Or le dispositif transforme le rapport à l'autre et le rapport à soi : c'est bien une affaire d'*empowerment*. On a bien un processus de déconstruction/reconstruction de l'image de soi et des autres. L'affaire identitaire, souvent minorée dans les sociologies des démocraties participatives, constitue bien un enjeu de ces espaces. On peut penser que l'*empowerment* est une des dimensions de la rationalité relationnelle.

« Moi, ce qui me plait bien c'est le contact avec les gens qui viennent de tous les horizons » (Homme, Razes)

« Ca m'a intéressée parce que j'ai élevé mes enfants et il fallait occuper mon temps et puis ça crée des relations avec des gens, on se sent moins seule, on investit dans la commune » (Femme, Razes)

---

<sup>30</sup> Isabelle Stengers, *La volonté de faire science, les empêchements de penser en rond*, 1992.

Ici l'investissement dans la commune souligne bien l'articulation nécessaire entre raison « relationnelle » et ancrage territorial, c'est parce qu'on est **ancré dans un territoire que la participation est possible.**

« Je suis un citoyen de Feyzin, je suis bien ici. Je suis venu pour rencontrer d'autres personnes et faire profiter le groupe de mon expérience » (Homme, haut de Feyzin)

« C'est m'engager dans un dispositif participatif de la ville. Ca m'intéressait d'y participer. Pour avoir une action, améliorer le quotidien des habitants, rencontrer d'autres habitants » (Femme, Razes)

« C'est important de contribuer à connaître ce qui se passe dans notre village » (Femme, Razes)

« En faire partie...ne peut qu'apporter un plus à Feyzin » (Homme, haut de Feyzin)

« Ce qui me concerne, c'est la vie associative de la commune » (Homme, haut de Feyzin)

« J'ai apporté ma présence, par contre quand on discute au niveau du comité d'hygiène et sécurité de la « Plymouth<sup>31</sup> ». Bien souvent les gens savent, les gens m'ont dit : « vas-y tu nous y représenteras » et c'est pour ça que je suis venu » (Homme, haut de Feyzin)

« Je reste parce que je suis engagée et que c'est Feyzin » (Femme, Razes)

#### ▪ **Ancrage, engagement, relations et espace public**

Les théories classiques de l'espace public ont dans leur grande majorité tendance à considérer les attachements comme des obstacles à la réalisation d'un espace public transparent et capable de produire des énoncés acceptables par tous. Or dans le cas de la Conférence riveraine, on constate bien que ces multiples attachements sont au contraire ce qui permet la constitution d'un espace public vertueux qui conduit à une théorie de la démocratie

---

<sup>31</sup> La Plymouth est une entreprise feyzinoise.

participative raisonnable. Là encore, on retrouve ce que Stengers évoque, toujours à propos de la démarche scientifique : « *intéresser* quelqu'un ne signifie pas forcément flatter ses désirs de pouvoir, d'argent, de gloire. Intéresser, au sens actif, quelqu'un, ne signifie pas non plus entrer dans des intérêts préexistants. Intéresser quelqu'un à quelque chose signifie d'abord et avant tout s'arranger pour que cette chose – dispositif, raisonnement, hypothèse, dans le cas des scientifiques – puisse le concerner, intervenir dans sa vie, éventuellement la transformer » (page 17). Et plus loin, « une proposition acceptée ne fait donc pas forcément l'objet du consensus d'une communauté qui lui préexisterait. Elle crée ce consensus et la communauté qui lui correspond » (page 21).

Le discours d'I. Stengers concerne l'activité scientifique. Mais il y a grand avantage à le transposer à nos affaires démocratiques. Il rejoint alors parfaitement les approches de construction des publics d'un Bruno Latour.

I. Stengers parle bien « d'activité située » au sens où V. Descombes parle d'action située. C'est-à-dire d'action orientée en fonction de la situation concrète et réelle des participants à cette action. Tout l'ouvrage de Stengers, qui concerne l'activité scientifique, semble décrire le processus de la Conférence riveraine.

Bref, ancrage, engagement et relations pourraient bien constituer l'alpha et l'omega de dispositifs participatifs réussis. En situation d'incertitude, la construction de la « maison » commune passe sans doute par des espaces publics non purs (au sens d'Habermas) mais au contraire qui accueille bien volontiers à leurs profits les multiples liens qui attachent les participants, en l'occurrence ici les riverains, mais aussi les industriels et les élus.

L'ensemble de ces remarques fait donc fortement écho aux critiques que Nancy Fraser formulait à l'encontre de la notion d'espace public chez Habermas. En fait elle remet en question quatre hypothèses essentielles à la conception traditionnelle de l'espace public habermassien :

- au sein d'un espace public, les interlocuteurs ont la possibilité de suspendre, de mettre entre parenthèses les différences de statut social et de débattre comme s'ils étaient socialement égaux. Or cette mise entre parenthèses tend à favoriser les groupes dominants : il serait donc plus approprié de refuser de mettre les inégalités entre parenthèses et de les reconnaître : la démocratie politique n'exige-t-elle pas une égalité sociale substantielle ?

Ce phénomène correspond exactement à ce que l'on peut constater au sein de la Conférence riveraine. Aucun faux semblant sur une égalité a priori. Et la reconnaissance de ces inégalités réelles (même si en droit, bien sûr, les participants sont tous égaux), permet justement de les prendre en compte dans la construction concrète des activités de la Conférence.

- un espace public unique et global serait toujours préférable à un réseau de publics pluriels. Or, que ce soit au sein de sociétés stratifiées ou au sein de sociétés égalitaires multiculturelles l'existence de contrepúblics subalternes (arènes discursives parallèles) est avantageux : ils fournissent leur propre interprétations de leurs identités, de leurs intérêts, de leurs besoins. Ils contribuent à élargir l'espace discursif sans pour autant le fragmenter et militent contre le séparatisme car ils supposent une orientation publiciste.

Là encore, l'orientation publiciste de la Conférence riveraine ne fait aucun doute. La reconnaissance de celle-ci comme acteur à part entière par le Clic, et donc la préfecture, démontre s'il en était besoin l'orientation publiciste de la Conférence riveraine. La question du PPRT conduit l'ensemble des arènes locales à s'orienter vers un horizon commun. En ce sens comme le soutient Nancy Fraser, il est possible de démultiplier les espaces publics sans nuire à l'unité de l'espace public global. On a bien affaire à un élargissement de l'espace discursif, sans fragmentation. Le risque d'une telle fragmentation est sans doute réelle et là apparaît toute l'importance des dispositifs qui constituent le concret de la Conférence riveraine : importance du « facilitateur », de la « présidente », de la charte, (et du rôle des sociologues ?).

- l'émergence de problèmes privés est toujours indésirable. Or un des thèmes importants de la contestation publique est celui des frontières entre public et privé. La théorie critique doit reconsidérer les termes « privé et public », qui ne sont que des classifications culturelles et des étiquettes rhétoriques.

La Conférence riveraine se situe justement sur cette frontière du public et du privé.

Or, ces affaires « privées » sont bien au cœur des enjeux de la Conférence riveraine. Si par principe il avait été décidé que seuls les enjeux publics (selon une définition classique) devaient être retenus, une grande partie des liens et relations qui permettent la participation de chacun aurait disparu et la pertinence de son existence remise en cause. C'est bien au contraire au carrefour des définitions classiques du public et du privé que s'origine une démocratie réelle et donc participative puisqu'elle contient en son sein l'ensemble des problèmes, « publics » ou « privés », peu importe.

L'objet public est bien l'objet du public, c'est-à-dire que l'un et l'autre se constituent dans un même mouvement, à l'occasion d'une même mise en mouvement (dont à l'occasion, l'engagement des sociologues, l'un des maillons de la chaîne de traduction de la substance sociale).

- enfin la séparation nette entre société civile et Etat est exigée. Or, toute conception de l'espace public qui exige une séparation tranchée entre la société civile et l'Etat sera incapable d'imaginer les formes d'autogestion, de coordination entre différents groupes, et de responsabilité politique qui sont essentielles à une société démocratique et égalitaire.

Pour la Conférence riveraine, la distinction société civile/Etat n'a pas de sens. Au croisement d'intérêts « privés », d'enjeux publics et de gouvernance territoriale, la distinction s'efface tout naturellement. D'ailleurs dès les premiers mois de son existence, la Conférence riveraine a démontré la stricte imbrication des espaces, au profit d'une conception renouvelée de la démocratie participative.

Les entretiens montrent bien qu'au facteur territorial est associée une autre dimension plus familiale de l'ancrage souvent redoublée par un effet de lignage, les grands-parents ou les parents habitant Feyzin (celui de la personne ou du conjoint(e)) :

« Les parents de mon mari vivaient à Feyzin, sa mère y est encore, son père est mort. J'ai suivi mon mari et j'ai trouvé du travail » (Femme, Razes)

« J'étais pompier, à l'époque on était logé à Feyzin, j'ai décidé d'acheter une maison, 10 ans après m'être marié. Ma sœur n'était pas de Feyzin, mais de la Loire et je l'ai emmenée à Feyzin » (Homme, haut de Feyzin).

Parfois même cette dimension familiale est redoublée par un **effet de migration. Feyzin devient la ville « adoptive » où la personne recrée les liens perdus ayant quitté son pays pour suivre un homme ou une femme.** Parfois ce sont les grands-parents qui étaient eux-mêmes migrants :

« Mes grands parents venaient d'Italie. Ils sont arrivés à Feyzin, ils ont été cultivateurs, ils ont acheté de la terre, puis ont bâti une maison » (Femme, haut de Feyzin)

« J'ai rencontré mon mari au Pérou, je l'ai suivi en France, en 1972. Mon mari est originaire de Feyzin. Nous avons repris l'habitation familiale de sa mère » (Femme, haut de Feyzin).

Le relationnel c'est aussi l'aspect discursif de l'échange. C'est aussi le contenu lui-même, l'intérêt que les gens lui portent, ce qu'ils découvrent de la manière dont les uns et les autres le construisent. Les thèmes portés par la Conférence, qu'ils ont eux-mêmes choisis, renforcent le caractère relationnel de l'engagement. Autrement dit, c'est aussi parce que les gens trouvent que le contenu des échanges est « intéressant », qu'ils participent et portent ce sentiment d'un collectif :

« C'est très intéressant, en plus les contacts sont bons avec les gens et les industriels. Tout le monde joue le jeu, c'est bien, et on échange sur des problèmes importants comme la pollution, la participation élus-industriels » (Homme, haut de Feyzin)

« Parce que ça se passe bien, que les gens sont sympas, qu'il y a une bonne ambiance, qu'on échange sur des sujets importants » (Homme, haut de Feyzin)

« Ce qui m'a plu et continue à me plaire c'est le fait de rencontrer d'autres personnes et les travaux avancent bien sur des sujets très intéressants comme le PPRT » (Femme, Razes)

**L'aspect relationnel est important et pour certains peut contribuer (avec la maladie) à un arrêt de la participation.** Autrement dit, s'il n'y avait pas de qualité discursive (reconnue comme telle), il n'y aurait pas de relation.

L'engagement tient à la fois à la raison sociale (relationnelle, mais située, c'est parce qu'on vit à Feyzin, qu'on y a sa maison, son travail, ses amis, sa famille), et à la raison « relationnelle ». Cette rationalité s'inscrit donc plus largement dans le champ de la raison pratique (avant tout « située »). Cette inscription locale légitime et favorise l'engagement et sa durabilité. Ces données peuvent servir de critère pour confirmer l'hypothèse du poids de la raison pratique dans l'engagement. La raison pratique, l'action au-delà de la discussion, permet d'engager une dynamique collective, de tendre vers, de concert :

« Toutes les parties essayent d'aller de l'avant en même temps... La raffinerie s'implique mieux dans les problèmes des riverains, ils s'engagent un peu plus. C'est peut-être lié indirectement à la CR » (Industriel)

Le fondement par la raison pratique tient aussi à l'intérêt d'un espace de démocratie participative qui conduit à la mise en œuvre d'actions pour le quartier :



« Je me suis dit que ce serait intéressant pour mettre en place des projets pour le quartier » (Homme, haut de Feyzin)

**L'engagement relève aussi du fait qu'être en zone Seveso affecte la vie des gens :**

« Je suis personnellement concerné par le sujet, j'habite aux Razes, donc la sécurité, les nuisances, le bruit, les odeurs... mais bon c'est moins pire qu'avant... Depuis 40 ans que je suis là, il y a quand même une amélioration » (Homme, Razes)

« Ce qui m'embête le plus c'est le bruit. Je suis dans le comité de travail nuisances et pollution. J'apporte des choses par rapport à mon travail, sur la santé, dans le petit comité je leur dit : pour avoir un équilibre émotionnel et physique, il faut être bien avec soi-même mais que l'environnement où vous êtes est primordial. Si, en permanence, quelque chose vous tape sur le système vous êtes énervé, vous dormez mal et aussi l'été, les gens qui habitent à la campagne, dorment fenêtres ouvertes, ici on ne peut pas, à cause du bruit. Le bruit c'est aussi la nuit, un bruit de fond qui vient de la raffinerie, de l'autoroute et les machines, je ne sais pas. On ne peut pas ouvrir les fenêtres. Oui, j'apporte ce savoir pour dire, il faut atténuer tous ces problèmes de l'extérieur et qu'il y a une grande influence sur la santé » (Femme, haut de Feyzin).

L'ensemble de ces remarques et citations conduit également à fournir des éléments quant à une sociologie de l'acteur engagé ou du militant. On voit bien que le citoyen qui s'engage ne le fait pas à partir d'un ensemble d'éléments toujours déjà là, des valeurs par exemple qui permettraient de rendre compte de son engagement. Le public introuvable l'est certainement au regard de ces conceptions réifiantes de l'engagement, déniaut aux personnes la multiplicité et la variété des raisons de l'action (R. Boudon)<sup>32</sup>. Un acteur engagé n'est rien d'autre que celui qui, dans un contexte donné (une situation dirait V. Descombes) entre en relations avec d'autres pour modifier son environnement. Définition qui peut paraître un peu faible aux chantres de la démocratie politique issue des Lumières mais qui a au moins le mérite de rencontrer son public qui, dans l'autre conception, est réputé absent.

Il est intéressant d'évoquer l'attitude des riverains dont la réputation était la plus marquée avant d'entrer dans la Conférence. Leur réputation d'activiste les précédait et les sociologues eux-mêmes ont pu croire à l'identité ainsi dépeinte et réifiée de ces personnes. Pourtant la rencontre entre ceux-là et les industriels, par exemple, dans le cadre de la Conférence montre

---

<sup>32</sup> *L'Art de se persuader, des idées douteuses, fragiles ou fausses*, Paris, Fayard, 1990 (Seuil, points).

bien que les militants engagés le sont bien dans un processus plus qu'au nom de valeurs ou d'intérêts. Se crée ainsi un espace que l'on doit bien appeler espace public (quoi d'autre sinon), où les personnes se rencontrent et sont conduites à ajuster leurs actions. Les relations créées dans cet espace deviennent ainsi très vite des relations tout aussi engageantes que les relations qui ont contribué à la participation à la Conférence. On a bien affaire, pour une fois, à une co-construction, co-construction dont les personnes sont à la fois la fin et le moyen. De ces relations émergent alors des enjeux publics autour du risque et du territoire. Mais ce n'est qu'à partir de ces relations que se construisent les définitions et les objectifs de réduction des risques.

### **3.2. Mise à l'épreuve du collectif**

**QUESTION 2 : Comment (procédures, design, légitimation...) pouvait-on concrètement identifier l'espace concertatif et les participants comme un collectif en cours de constitution ?**

La Conférence serait effectivement bien un « collectif » en constitution. Un premier élément empirique confirmant la nature collective du dispositif tient à ce que les objets de la Conférence ne sont pas déjà construits et bordés, que les membres n'ont pas qu'à exprimer un avis, mais participent à la construction et à la définition de ces objets de réflexion, de débat et des projets d'action :

« J'ai aussi été intéressé par le contenu de la Conférence d'autant que c'était à nous de la définir » (Homme, haut de Feyzin)

Rappelons que lors de la phase préalable à la constitution du dispositif, des ateliers sociologiques avaient permis de recueillir les intérêts et les choix des riverains sur les thèmes devant être traités par les participants de la Conférence. C'est ainsi une première construction sociale du risque qui avait été identifiée. En lien avec l'aspect relationnel, il apparaît que c'est autant l'ancrage dans un territoire, par des relations sociales, familiales que la possibilité de s'auto-instituer, de choisir son design, les thèmes de débats et d'actions, bien plus que des valeurs abstraites qui favorisent l'efficacité et la légitimité du dispositif.

**De la même manière l'aspect tripartite de la Conférence**, rassemblant à la fois des habitants, des élus, des industriels offre un point de départ « pluraliste » du point de vue des

acteurs qu'elle mobilise. A priori ces « catégories » d'acteurs sont mues par des intérêts différents et porteurs de compétences variées :

« Un des intérêts de la conférence c'est d'avoir une diversité d'habitants, cette personne à la retraite cette ancienne juriste qui intervient à bon escient. Parfois il y a une séance erratique, mais c'est comme une boîte de vitesse » (Homme, haut de Feyzin).

Il n'en demeure pas moins que les thèmes de travail et les objectifs d'action font l'objet d'un « consensus ». Il n'en est pas moins observable que des intérêts communs émergent notamment à cause du caractère situé des raisons présidant à l'élection des thèmes de travail. Ainsi, la situation a-t-elle fait émerger le PPRT comme un intérêt commun et un problème prioritaire à traiter par la Conférence devant déboucher sur des actions collectives.

La nature collective de cette concertation tient bien à la dialectique entre diversité et constitution d'une action collective autour d'intérêts communs émergents :

« Ce qui m'a intéressé c'est le tripartite, mairie, industriel, habitants » (Industriel) ;

« Ce qui est le plus appréciable c'est le débat entre les trois parties. » (Femme, haut de Feyzin) ;

« Le plus appréciable c'est le dialogue entre tous, il y a beaucoup de dialogues entre les membres, la mairie, Total. » (Homme, Razes) ;

« C'est sincère, il y a un investissement personnel qui n'est pas superficiel, l'honnêteté c'est important » (Femme, haut de Feyzin).

Les procédures de régulation des échanges et d'animation des réunions facilitent sans doute la construction d'un tel collectif. La « forme » sert bien le « fond » :

« Le facilitateur arrive très bien dans les réunions, c'est important, tout cet ensemble de coordination entre les uns et les autres » (Homme, Razes).

**Certains habitants membres de la Conférence regrettent que la diversité ne soit pas plus importante**, qu'il s'agisse d'ailleurs de l'ouverture vers la société civile ou vers d'autres industriels. Cette ouverture a été un objectif inscrit dans la charte de la Conférence que les habitants ont toujours défendue, au début contre l'avis des élus et de l'industriel. La pugnacité des habitants semble aujourd'hui avoir porté ses fruits puisque cette ouverture est inscrite dans le groupe de travail nuisances et pollution. Elle fait l'objet d'une mise en œuvre destinée

à accueillir d'autres industriels (SNCF, chimie...) dans la Conférence, tandis que l'ouverture à des habitants volontaires a été réaffirmée et a fait l'objet d'une décision lors de la dernière séance plénière. Le groupe de travail « nuisance et pollution » est chargé de mettre en œuvre cette ouverture à d'autres industriels.

Ainsi, des rencontres sont organisées entre les habitants et les industriels présents sur la commune de Feyzin, pour faire part des nuisances perçues : des rendez-vous ont été pris avec les sept industriels (TFE Rhône-Alpes Surgelés, anciennement Gel Europe, Gare de Triage de Sibelin, SNCF –Direction régionale Rhône-Alpes, Air Liquide, Rhône-Gaz, DDE, Total). Un premier rendez-vous s'est déroulé le 3 septembre 2009 entre TFE Rhône-Alpes Surgelés et deux habitants membres de la Conférence :

« Je voudrais qu'il y est encore plus de mélange... il n'y a pas assez d'ouverture, c'est encore des gens réservés » (Homme, Razes)

« Si on pouvait faire venir d'autres entreprises ce serait bien, il faudrait que d'autres viennent qui sont pires que la raffinerie, la Sncf, Rhône-Gaz » (Homme, Razes)

« On veut aussi inviter d'autres industriels, tout le monde apprend c'est logique » (Femme, Feyzin).

L'affirmation d'une plus grande ouverture, d'un plus grand « mélange » atteste bien de cette volonté de ne laisser personne en dehors de ce qui est en train de se constituer dans le cadre de la Conférence.

#### ▪ **Fonctionnement de la Conférence et collectif**

Dans la proposition théorique de B. Latour, la séparation entre collectif et société instaure une division du travail et de la solidarité entre les deux espaces : un espace d'ordonnement (société), un espace d'innovation (collectif). L'observation du fonctionnement de la Conférence permet de mettre à l'épreuve ces catégories idéal typiques puisqu'effectivement, la séparation n'est pas aussi respectée que cela dans la réalité. Elle a donc un aspect

« formel ». Pour autant, les entretiens et les observations de séances montrent que le travail d'ordonnement et d'innovation ne se font pas forcément là où on le penserait. C'est lors des séances plénières, pourtant plus ritualisées, formalisées, avec un modérateur, la présence de l'ensemble des membres, que se réalise le travail d'innovation, que se crée le collectif :

« Mais c'est toute la CR qui décide pour le moment » (Femme, Razes).

Effectivement, **la Conférence se crée comme espace collectif :**

« Au début c'était tendu... puis on a eu une évolution positive et avec le temps, les gens se reconnaissent en tant que tel, comme membres de la CR » (Homme, Razes)

« Il n'y a pas de groupe dans la Conférence, si ça arrive, il faudrait l'éviter » (Homme, Razes)

« A la CR, il n'y a pas de clan, ni de personne opposante, j'ai beau chercher » (Femme, haut de Feyzin)

« Au sein des riverains, je ne pense pas, le cas échéant, je n'ai pas l'impression qu'il y ait des groupes. La mairie se prononce de manière homogène, et s'agissant de ça, la mairie et l'industrie on se voit dans les comités et la mairie et les riverains, je ne vois pas, et puis quand même le fonctionnement et les rôles de médiation et de garants rendent difficile le fait d'avoir des alliances ou des stratégies avant et établies, ça me paraît difficile à être institutionnalisé, le fonctionnement de la Conférence le rend difficile » (Industriel).

Ces citations montrent bien le processus de reconnaissance qui est à l'œuvre dans ce type de dispositif et qu'il vaut la peine de prendre au sérieux. Chacun, par sa participation à la Conférence devient un acteur engagé dans un processus démocratique. C'est bien dans ce double mouvement de construction d'un espace et de construction de soi comme « participant à la Conférence riveraine », c'est-à-dire comme d'une nouvelle identité (mais qui n'est pas plus fixe que les autres) que le collectif (au sens de Latour) se construit. Donc, pas de prédétermination, pas de valeurs, pas de raison militante qui pourrait rendre compte de la participation et de la stabilité de la participation à un dispositif démocratique. Juste la mise en mouvement des identités, pourtant appuyées sur des relations ancrées dans le territoire.

La qualité de membre de la Conférence ne se décrète pas. Elle advient seulement par la reconnaissance de chacun des membres.

Cette construction en tant que collectif s'entend assez bien dans la manière dont ce cadre de l'industrie parle de son engagement dans le vote, si vote il devait y avoir, au sujet d'une décision. Contrairement à ce que l'on pourrait attendre, s'exprime clairement la volonté de ne pas être enfermé dans une position de soumission à une autorité institutionnelle :

« Moi, je pense que les gens sont libres de leur vie, occuper une activité n'empêche pas d'être libre de soi. J'ai supprimé le terme d'appartenance, je ne pense pas qu'on appartienne à une organisation. » (Industriel).

**Il y a bien une mise en mouvement des statuts et des identités. Les catégorisations éclatent à l'occasion de la participation au dispositif.**

C'est en plénière qu'on retrouve régulièrement le plus grand nombre des participants, que les idées de projet s'expriment par exemple l'idée selon laquelle la pollution et la nuisance sont aussi visuelles, il est alors proposé au groupe nuisance et pollution de réfléchir à cette idée, d'intégrer ou pas cet aspect nuisance et pollution dans les catégories plus classiques :

« Dans le feu de la discussion, on est conduit à amener des compléments d'informations... sur des sujets où on n'est pas allé assez loin... pour aller chercher plus en groupe de travail et ouvrir, approfondir ce qui est dit et abordé en plénière, puis on y revient ensuite, mais on y a travaillé en groupe de travail » (Femme, Razes)

Ces idées « innovantes », donnent suite ou font suite à un travail d'ordonnement, de priorisation, « le travail effectif », réalisé dans les groupes de travail par un plus petit nombre :

« Je ne participe pas aux groupes de travail, là où se fait le travail effectif » (Homme, haut de Feyzin)

« Les plénières ne sont pas un lieu de décision, j'ai l'impression que le programme est établi dans les groupes de travail » (Homme, haut de Feyzin).

Le groupe de travail réintègre et reformule, recadre ces idées :

« Le groupe de travail c'est important, les personnes qui travaillent entre elles, c'est important dans les décisions, c'est aussi plus concret, plus facile de décider quelque chose à la fin » (Femme, Razes)

« Les groupes de travail ont du poids, oui c'est normal, ils sont très influents, ils essaient de retenir les bonnes questions [posées en CR] » (Homme, haut de Feyzin)

Les plénières, en dehors de l'expression d'idées premières, originales, s'exprimant à la suite ou dans le cadre de discussion (plus que de débat), servent aussi généralement à valider et à enregistrer ce qui s'est construit et décidé (finalement) lors des groupes de travail. Le fruit de ce travail s'avère souvent très légitimes au regard des actions et des décisions prises. Ainsi, est-il permis d'apporter une nuance à la distinction latourienne entre collectif et société, l'innovation relève du collectif aussi par le fait que ce « collectif » sert de caisse d'enregistrement du travail d'ordonnement réalisé par « la société ». Elle entérine, mais ne décide pas, la décision prise de fait dans les groupes de travail. D'ailleurs depuis un an et demi, les décisions prises n'ont jamais fait l'objet d'un vote, de discussion oui, mais pas de vote. Pourtant la Conférence dispose de ce moyen de décision. Lorsque débat il y a, un groupe de travail est chargé de faire des propositions à partir des avis émis :

« C'est en groupe de travail que l'on décide et il y a la valorisation par la Conférence »  
(Homme, Razes)

L'innovation est une nouveauté ayant acquis une valeur sociale et ayant subi un processus d'institutionnalisation<sup>33</sup>. La distinction entre collectif et société devient alors un peu plus labile. Il est cependant intéressant de conserver cette idée, que le collectif (en tant que n'étant pas fondé en légitimité sociétale) peut tout à fait apparaître et se construire selon un design un peu formel, selon un certain formalisme, avec des principes de régulation, qui ont l'apparence de l'institution. Le collectif est un peu l'ordre sans le pouvoir (pour reprendre une expression appliquée à l'anarchisme et aux espaces de type « associationniste » ou « fédéraliste »). Une de ses autres caractéristiques serait, sans doute, que le travail qui y est effectué est un peu plus « caché », il n'a pas lui le caractère formalisé du travail d'ordonnement :

« Quand on participe aux plénières, on se demande ce qu'on fait dans ce système »  
(Homme, haut de Feyzin)

« Les plénières c'est quand même long... au bout d'un temps, on est ensuqués, c'est assez difficile » (Femme, Razes)

Il s'agit d'un travail tout autant discursif, politique que relationnel :

Ce qu'offre un espace ouvert sur le mode collectif, et qui donc conduit, quasi inévitablement à construire du collectif et constitue à ce titre une différence fondamentale avec le Clic :

---

<sup>33</sup> Alter A., *Sociologie de l'entreprise et de l'innovation*, Ed. PUF, 1997, Paris

« Le rôle de la Conférence riveraine rejoint une des missions des clics de faire de l'information » (Hommes, Razes)

« Le clic ne peut pas prendre en considération la spécificité de Feyzin, d'aller loin sur la négociation sur le territoire, profondément ce que la Conférence peut faire. » (Homme, haut de Feyzin)<sup>34</sup>.

L'apport de la Conférence, c'est la diversité, cette pluralité de perspectives et de participants : entre des personnes qui habitaient là, il y a 30 ans, et ceux qui viennent d'arriver, les problématiques et les points de vue sont très différents et c'est le lissage entre ces différences qui est important, car ni l'Etat, ni l'industriel, ne pourront avoir cette pluralité. De plus la Conférence est rapportée à la taille de la ville, or dans le Clic, il n'y a que deux représentants de chaque entité, habitant, administration locale et industriels.

Les relations qui sont au départ et à l'origine du processus (au sens de la possibilité) se transforment, se transmutent, permettent un « lissage » entre toutes les parties. Ce mot de lissage ne doit pas être entendu comme amoindrissant les aspérités, comme si tout dans la Conférence devenait neutre ou sans relief. Le lissage est au contraire la mise en réseau (au sens de Callon-Latour), qui facilite la naissance d'un collectif. Toutes les parties prenantes de la Conférence, tous les acteurs deviennent un seul et même acteur réseau (dont les sociologues font bien sûr partie), un espace public entendu comme espace des possibles relationnels. Eu égard à la diffusion de ce modèle, on ne peut occulter l'acceptation d'acteur réseau, pour autant c'est à l'occasion et/ou à la faveur du politique que le public se crée en collectif, qu'il correspond bien à la forme d'acteur réseau est une incidence non une cause. Ainsi l'utilité sociale du dispositif, de l'espace concertatif est de créer un public :

« Elle [la Conférence] a servi à découvrir d'autres personnes, inquiètes de savoir... Elle servi à ouvrir les yeux à un public... » (Homme, Razes).

L'espace public n'est rien d'autre que ce processus de mise en forme du collectif, toujours continué, jamais achevé.

Ce travail permanent est aussi clairement exprimé dans les entretiens. Les participants continuent de venir car ils ont conscience que quelque chose travaille. Et c'est bien du travail dont il s'agit, travail de l'identité des uns et des autres, travail de définition du risque, travail

---

<sup>34</sup> Ce point sera développé cette année dans la démarche comparative.



de mise en relations de multiples relations préexistant à la Conférence. « on se demande ce qu'on y fait » (Homme, haut de Feyzin), mais on y fait...

C'est ce « fait » (c'est-à-dire ce faire) peu étudié jusqu'alors dans les dispositifs de démocratie participative qui pourtant pourrait bien constituer la part la plus importante de ces dispositifs.

### 3.3. Mise à l'épreuve des catégories classiques du savoir et du pouvoir

QUESTION 3 : L'observation d'un dispositif auto-institué en collectif et fondé sur le modèle de la raison pratique pose la question à la fois du partage de la décision et de l'expression. C'est donc bien la question d'un pouvoir-savoir qu'il est nécessaire d'investir si l'on s'intéresse aux espaces participatifs. Cette question pose en creux la validité de l'hypothèse selon laquelle le modèle de la raison pratique qui se donne à voir dans la Conférence riveraine, déplacerait les rapports de pouvoir traditionnels et faciliterait le partage d'un a priori de l'égalité des intelligences. Observe-t-on un partage de la décision, malgré la reconnaissance d'une asymétrie décisionnelle<sup>35</sup> ? Peut-on, en puisant dans la tradition sociologique, rendre compte d'une participation qui se déploie dans un espace où le savoir peut-être lié au pouvoir sans pour autant être enfermé dans des rapports dominant/dominé ? En quoi s'éloigne-t-on des modèles habermassiens traditionnels de la participation ? Reconnaît-on dans cet espace des compétences spécifiques sans pour autant y établir des hiérarchies entre elles ?

Nos observations indiquent qu'il est difficile de parler « d'égalité des pouvoirs » dans l'espace de démocratie participative. Ceux-ci sont disparates et la Conférence est elle-même inscrite dans un rapport de pouvoirs-savoirs juridico-économico-politiques. Ce pouvoir-savoir tient à la place et au rôle de l'Etat dans la gestion du risque. Il relève aussi de l'autonomie et du pouvoir de l'élus dans cette gestion ainsi que du pouvoir économique de l'industriel, lui-même adossé au pouvoir politique. Pour autant, dans cet espace particulier d'un pouvoir-savoir, le rôle, le pouvoir, l'autonomie et le pouvoir des riverains ne sont pas nuls. Comme le souligne Foucault à propos de l'exercice du politique, il n'y a pas un pouvoir [ici représenté par l'Etat, l'élus ou l'industrie] qui écrase sur la scène de la concertation tous les autres acteurs, tel un guignol assommant les autres protagonistes de la pièce. Le rapport d'un pouvoir-savoir dans lequel s'inscrit l'espace concertatif (et qu'il est lui-même) est un espace de micro-pouvoirs, de relations instables comportant des risques de conflits. Il est un espace

<sup>35</sup> Selon ce principe, aucune obligation du point de vue juridique n'incombe aux industriels et aux élus et la Conférence n'a pas de pouvoir juridique sur les affaires du territoire.

transitoire de rapports de force. Rien n'y est acquis une fois pour toutes, rien n'y est contrôlé. L'un des résultats des entretiens est d'ailleurs le sentiment largement partagé de cette pluralité de pouvoirs et de savoirs, malgré la règle de l'asymétrie décisionnelle et la reconnaissance des pouvoirs spécifiques détenus par les industriels et les élus, se dégage une opinion partagée d'un pouvoir riverain. L'ouverture de la Conférence aux autres industriels et au volontariat des habitants tend d'ailleurs à conforter l'idée d'un déplacement des pouvoirs et d'une instabilité des rapports de force. Cette ouverture a été finalement acceptée par tous alors que les observations des échanges en plénières ou des rendez-vous publics de la Conférence, montre qu'elle faisait l'objet de très fortes réticences de la part des élus, notamment du maire ainsi que des représentants de l'industrie.

Cette conception, non déterministe, non univoque mais au contraire dynamique des pouvoirs, suppose sans aucun doute de renoncer à toute une « tradition » selon laquelle « il ne peut y avoir de savoir que là où sont suspendues les relations de pouvoirs et le savoir ne peut se développer que hors de ses injonctions, de ses exigences, de ses intérêts » (Foucault, titre, p.36, 1975). En accord avec le renoncement de cette tradition d'un savoir sans pouvoir, on observe qu'une diversité de savoirs s'exprime et que l'apprentissage est loin de n'être que technique. Mais on constate aussi que l'inertie du modèle de l'instruction civique demeure prégnante. Ce dernier reste en tout cas un coup d'entrée obligé.

- **Demeure l'inertie du modèle de l'instruction civique.**

Dans la Conférence, trois séances ont donné lieu à des films sur le PPRT et les mesures technico-organisationnelles prises par la raffinerie pour mettre en œuvre la sécurité dans la raffinerie. Ces films très techniques, produits par la DRIRE et l'industrie, commentés par des techniciens de l'industrie ou par des agents de l'Etat, étaient destinés à une « mise à niveau » sur les mesures et les termes importants et courants utilisés pour élaborer le PPRT. En contre partie, un film à vocation sociologique a été lui aussi projeté sur la construction probabiliste du risque, l'expertise profane, la participation des risques à sa « gestion » par la concertation

sur les territoires. Cette vision plus sociologique, portée par la présidente de la Conférence est reconnue par les riverains comme un rééquilibrage des constructions du risque au regard de la position d'expert et de profane :

« Ce que je lui sais gré c'est de ne pas forcément adopter une position d'expert, mais de prendre une position de bétien, pour rappeler que le technique n'est pas tout de la construction du risque » (Homme, haut de Feyzin)

La grande majorité des riverains a trouvé important et intéressant ces diverses projections.

La croyance dans le modèle de l'instruction civique passe par une réification des hiérarchies et des distances entre connaissances profanes et connaissances techniques ou scientifiques<sup>36</sup> : « Actuellement c'est les riverains qui apprennent le plus parce que c'est technique, c'est plus les techniciens qui nous expliquent les choses » (Femme, Razes). Ce processus crée une hiérarchie et une distinction profane, experts, maîtres vs ignorants, qui ne va pas de soi, qui n'existe pas naturellement. La croyance et la mise en œuvre du modèle de l'instruction civique, (via la formation aux mesures, connaissances techniques liées aux problèmes pris en charge par l'espace concertatif) va à l'encontre de la théorie de Rancière<sup>37</sup> sur l'égalité des intelligences posée comme a priori (et non comme horizon), selon laquelle, réduire la distance entre l'ignorant et le maître c'est avant tout la reconnaître et ne jamais dépasser cette hiérarchie et distance. Avec son idée d'équivalence des intelligences et d'émancipation intellectuelle, l'auteur contribue à faire voler en éclats l'idée que la réduction de la distance entre profane et expert pourrait un jour assurer une quelconque démocratie surtout participative : c'est une tentative vouée à l'échec alors même que la réduction de la distance se nourrit de cet écart et le renouvelle constamment. L'émancipation est, au contraire, un pouvoir de chacun et chacune, une démarche de « *réappropriation d'un rapport à soi perdu dans un processus de séparation* », singulièrement réifié dans les jeux d'opposition entre expert et profane, savant et politique.

<sup>36</sup> La question d'une égalité des intelligences ne se confond pas avec une indifférenciation. Mais cela laisse ouverte la discussion sur la symétrie des savoirs (et des compétences). Si comme l'affirme la CNDP (Commission nationale du débat public), cette symétrie existe, pour d'autres il convient de souligner la distinction entre les savoirs. Par exemple en usant de critères de pertinence selon les sujets. D'autres et parfois les mêmes défendent un double pluralisme épistémique (inter et intra-disciplinaire) articulé à un pluralisme éthique (Reber B., « Technologies et débat démocratique en Europe. De la participation à l'évaluation pluraliste », *Revue Française de Science Politique*, vol. 55, N° 5-6, 2005, pp. 811-833).

<sup>37</sup> Op. cit., 2008. Il existe d'autres ressources théoriques comme celles de Morgan ou Henrion sur la prise de décision dans l'incertitude peut-être plus opérationnelles que nous discuterons plus avant dans la démarche comparative finale.

En l'occurrence, le travail réalisé dans les groupes (de travail) et les actions menées<sup>38</sup> permettent bien d'instituer entre les membres de la Conférence ce que Rancière appelle une troisième « chose » nécessaire au pouvoir commun de connaître, dont aucun n'est propriétaire.

Cela dit, la connaissance technique est un critère d'objectivation et un élément du pouvoir étatique, de la décision politique (et industrielle, ou parfois contre l'industrie et sa revendication à la réduction du risque par l'organisation et la qualité du processus organisationnel), notamment dans le travail d'élaboration du PPRT, de la construction du risque, de sa mesure et de l'élaboration des périmètres et notamment de celui des zones de délaissement :

« Il y a des gens compétents, de pouvoir, qui nous apprennent des choses, ça fait professionnel » (Homme, haut de Feyzin)

« Il y a des moments un peu longs et techniques, mais en général, on s'instruit » (Homme, Razes).

De ce point de vue, plus qu'une « mise à niveau », irréaliste en deux heures de films techniques sur le sujet, l'information (qui n'est pas une formation), permet de légitimer l'accès à l'arène démocratique, par l'effort d'information réalisé par les profanes. Ce qui importe est le fait d'avoir entendu les termes techniques (par exemple celui de « délaissement », de « boil over », de risques toxiques, thermiques, de surpression, d'aléas...). L'important est qu'ils aient été divulgués et portés à la connaissance par les représentants de l'industrie et de l'Etat aux profanes. Par ce seul fait, ceux-ci deviennent des profanes « avertis ». Ils sont en tout cas reconnus comme tels par les acteurs institutionnels. Ils sont ainsi requalifiés et tout en même temps « prennent du galon », c'est-à-dire grimpent dans la hiérarchie des sujets non-savants. Les verbatim recueillis de l'observation d'une réunion entre les élus, les industriels et les représentants de l'Etat et de la région (DDE et DRIRE) témoignent bien de cette requalification. Celle-ci n'est pas anodine. Elle vient impacter les contenus que les acteurs institutionnels porteront à la connaissance des habitants, membres de la Conférence, en vue d'une séance sur le PPRT :

« Vous allez parler de cinétique lente et rapide ? Car ils vont vouloir savoir comment on décide des exclusions. Il va falloir montrer aussi la carte des phénomènes

---

<sup>38</sup> Aller à la rencontre des industriels du territoire pour les inviter à venir participer à la Conférence, les sensibiliser ; écrire au préfet et obtenir que la Conférence soit un acteur « es qualité » reconnu du Clic ; permettre l'aboutissement d'un projet de récupération de la chaleur produite par l'activité de la raffinerie.

dangereux. Ce public est suffisamment informé et initié pour ne pas vouloir passer sous silence les choses » (Industriel) ;

« Il faudrait peut-être qu'on resitue bien le rôle de la Conférence riveraine dans le processus PPRT, se demander en quoi elle prépare la réunion publique, le Rendez-vous citoyen, car la Conférence riveraine est plus une instance qui prend des décisions. Dans le RV riverain, c'est différent, la Conférence riveraine, on a des gens qui savent parler, etc. » (DDE)

« Aujourd'hui, on est dans une démarche qui n'est pas que celle de Feyzin, qui concerne 14 communes, le PPRT de Feyzin concerne aussi 6, 7 communes et le mode d'élaboration devra être au même rythme sur l'ensemble du territoire et avec la Conférence riveraine on a deux ou trois longueur d'avance sur tout le monde » (DRIRE)

« Ils ont une longueur d'avance sur les autres et il faudra qu'ils acceptent ce rythme général, beaucoup plus lent » (DDE).

Ces objets de mesure et de formation ne font donc pas vraiment l'objet de fortes controverses (sauf pour y ajouter une construction plus sociologique du risque par la présidente de la Conférence). Les principes de justification qui les sous-tendent constituent une certaine forme de déférence à l'autorité qui permettrait une forme de reconnaissance mutuelle et d'arbitrage. Le profane – citoyen reconnaît l'importance de s'informer des « savoirs-pouvoirs » étatiques ; l'Etat, l'industriel, reconnaît l'importance de cet effort réalisé par le profane :

« Mais ça me paraissait indispensable, on parle de communication et pas seulement d'information et il faut quand même maîtriser les bases pour cela, le PPRT, les approches par l'Etat sont des approches techniciennes et en amont se mettre d'accord sur les termes, danger, potentialité... » (Homme, haut de Feyzin).

Certes il y a bien une dimension scientifique qui fonde l'accord commun sur la diffusion de ces mesures du risque. Il y a bien des savoir-faire, des modèles des décisions, des seuils, souvent issus des sciences de l'ingénieur, mais il s'agit aussi bien d'une science de l'Etat. Les rapports entre politique institutionnelle et science sont ici bien étroits<sup>39</sup> :

---

<sup>39</sup> Piriou Odile, Bénédicte Zimmerman (sous la dir de), « Les sciences sociales à l'épreuve de l'action. Le Savant, le Politique et l'Europe », Paris. Ed. de la Maison des sciences de l'homme, 2004, Recension d'ouvrage, *CIS*, Vol. XCCVI, Janvier-Juin 2009, pp. 166-168.

« Les formations techniques je connaissais par mon quotidien et ma formation scientifique, ces rappels me paraissaient utiles pour être en phase, après, je peux aussi comprendre que certains habitants ne soient pas forcément réceptifs » (Homme, haut de Feyzin).

Ainsi, l'on ne doit pas se tromper sur la persistance du modèle de l'instruction civique et ne pas confondre les signes de son existence avec l'essence du travail de la Conférence. Car le savoir ne constitue pas un bloc monolithe auquel s'opposerait un bloc de non savoir. L'observation des groupes de travail montre bien les discussions et désaccords pouvant exister aussi bien du côté des « experts ». L'opposition expert/profane est alors affaiblie et s'abîme dans les raffinements des questions de mesure et de délimitation du territoire. L'ordonnancement qui tente de s'y faire entendre ne peut être validé qu'en collectif, là où toutes les forces de l'acteur réseau sont en présence.

Cette conception du savoir, de sa construction, de sa relation dynamique au pouvoir, suppose aussi de rompre ou à tout le moins de penser et de construire la concertation en dehors des principes de décision et d'action reposant sur la raison pure. Là encore, il convient de s'écarter de la topique weberienne (éthique de responsabilité vs éthique de conviction) et, en matière de savoir, de renoncer à l'opposition de ce qui est « intéressé » et de ce qui est « désintéressé ». Par cela, il conviendrait de « renoncer à croire que le pouvoir rend fou et qu'en retour la renonciation au pouvoir est une des conditions auxquelles on peut devenir savant » (Foucault, p. 36, 1975). Ici les critiques que Foucault exerce aux modèles traditionnels de conception de la connaissance (et du sujet) rejoignent celles de Descombes et son concept de « raison pratique ». Cependant, Descombes apporte aux réflexions de Foucault le principe d'intentionnalité de la connaissance (de la raison) et souligne l'effet de territorialisation de la connaissance (la raison est située). Tandis que les réflexions de Foucault, elles, apportent à celles de Descombes l'idée que l'intentionnalité de la raison pratique (ni raison pure, militante ou stratégique, désintéressée ou intéressée) est aussi à réinscrire dans un rapport de pouvoir-savoir (ici un espace concertatif) qui est lui-même construit par des processus et des rapports de force qui le traversent et qui déterminent les formes et les domaines possibles des intentionnalités de la raison pratique. Ce processus est largement historique. Ainsi, l'intention des habitants de participer à l'espace participatif qu'est la Conférence, est effectivement située et relève d'une raison pratique (par le fait d'habiter près d'une raffinerie à très haut risque qui affecte leur vie). Une multitude de

contraintes, d'obligations autrefois inexistantes s'imposent à eux. Et, eux, à leur tour souhaitent pouvoir agir sur ces forces. Pour autant, le processus - et les rapports de force qui lui sont associées, que l'on retrouve dans les rapports de force entre Clic et Conférence riveraine - dans lequel s'inscrivent les expressions de cette intentionnalité « nouvelle », de cette raison pratique auxquelles sont liés l'engagement dans le dispositif concertatif et le dispositif lui-même est **historico-juridique**.

**En devenant une zone Seveso 2, Feyzin** a transformé les formes et les domaines possibles de l'exercice du politique, des rapports entre élus, représentants de l'Etat, industriels et habitants, mais aussi des formes possibles et des domaines possibles des savoirs-pouvoirs et de la connaissance tels qu'ils se construisent dans la Conférence :

« Et puis on est tombé en zone Seveso, on était tous concernés, on ne parlait que de ça : t'as vu ce qui est arrivé... La loi Seveso ? » (Femme, Razes).

De la même manière il convient de prendre en compte le caractère historique de la construction que les habitants, mais aussi les cadres de la raffinerie ont du pouvoir citoyen-riverain et de la Conférence comme collectif :

« Moi, je pense que la Conférence a un poids, de par son existence sur la négociation. Par leur fréquence d'expression et leur nombre, leur échelle du territoire, en termes de management et la diversité des points de vue, c'est plus important, on ne peut plus ignorer. Maintenant, ça veut pas dire qu'on prend en compte, mais l'espace s'est ouvert et ça modifie la manière de faire de la stratégie, des instances sont devenues un acteur du jeu, ça peut déplacer le balancier en créant cette expression » (Homme, haut de Feyzin).

La transformation de l'exercice du politique vers plus de participatif et de consultation citoyenne<sup>40</sup>, la pluralité et la concurrence des expertises techniques vs profanes ainsi que la lutte pour le partage et la reconnaissance des connaissances et des savoirs, de leur exercice<sup>41</sup>, etc. constituent les éléments de ce pouvoir-savoir historique dans lequel s'inscrit les rapports

---

<sup>40</sup> Evidemment, c'est dans ce processus qu'il faut inscrire la notion d'acceptabilité sociale du risque qui offre une part plus importante à la concertation, à l'expérience et à l'opinion citoyenne.

<sup>41</sup> Les sociologues et spécialistes SHS, par leurs notions ou concepts de réflexivité (Giddens), de compétences, de savoir-faire, de subjectivité, de représentations, d'*empowerment* (Sen), ont tout autant cherché à expliquer et décrire ce processus spécifique des sociétés de la connaissance qu'ils participent à diffuser ces constructions sociales des modalités « modernes » spécifiques de penser, de décider et d'agir en société. Ils sont pour Sen, mais pour Giddens aussi, des principes de justice et de justification.

de forces, les relations et les échanges, les décisions et les actions qui prennent place, se meuvent, évoluent au sein du dispositif participatif.

▪ **Une égalité des intelligences et/ou un système qui déplace les enjeux de domination et de pouvoir.**

C'est sans doute parce que la parole circule, parce qu'elle est ouverte (renvoyant à des espaces de transition sur le critère de la délibération ouverte, du forum hybride), que les différentes compétences (politique, citoyenne, technicienne...) ne se figent pas dans des hiérarchies. La conséquence est qu'elles connaissent peu de processus de réification. C'est aussi pour ces raisons que l'autonomie de la Conférence, déjà décrite, est facilitée et reconnue. Il n'existe ainsi pas de groupe identifié comme tel ou qui se construit en dehors du collectif selon les riverains. Peut alors s'observer des moments d'expression d'une égalité des intelligences ou des ignorances :

« A la CR quand on se pose une question on la pose et on a la réponse, ou on la cherche, on finit par la trouver. Par ailleurs j'ai été surpris que le directeur de la raf ne sache pas que du gaz liquide passe par les trains...bizarre » (Homme, Razes)

« Ce qui est le plus intéressant c'est de voir que la discussion est possible entre des gens de niveaux différents, de connaissances différentes, de responsabilités différentes, je ne pensais pas que c'était possible... » (Homme, Razes).

Les modalités de régulation favorisent cette égalité a priori, en « forçant les membres » au respect, à l'écoute et à la bienveillance. Des équipements techniques, symboliques, des documents et des ressources humaines sont nécessaires à l'égalité. Elles facilitent l'investissement et l'intérêt que les membres se portent respectivement :

« Tous les gens sont à égalité chaque individu peut s'exprimer, apporter, critiquer... personne ne rabaisse personne » (Homme, haut de Feyzin)

« Tout le monde est très à l'aise, pas tendu du tout. La discussion reste assez courtoise, chacun se respecte. C'est une bonne chose. Il n'y a pas de conflit entre Total, la mairie et les habitants. Il n'y a pas de conflit ce qui fera qu'on ira vers des actions et une amélioration de la situation » (Femme, haut de Feyzin).

Le rôle essentiel et positif du facilitateur est pointé par tous :



« Le facilitateur permet à tous de s'exprimer, tout le monde y arrive...tout le monde écoute tout le monde. Il n'y a pas de raillerie, le respect d'autrui est bien implanté... c'est important. » (Homme, haut de Feyzin)

« Il y a une bonne participation. Les contacts sont bons avec les industriels. Je croyais qu'il y aurait plus de conflits. Mais tout le monde joue le jeu, ça donne envie de continuer... Pas de conflits verbaux... » (Homme, haut de Feyzin)

« Le plus appréciable, c'est le respect de chacun. Les gens se respectent entre eux. » (Homme, Razes).

### **L'autonomie de la Conférence et son fonctionnement comme collectif semblent bien ainsi déplacer les rapports de pouvoir habituels :**

« Je ne trouve pas qu'il y ait de pouvoir particulier, je ne trouve pas... Je n'ai pas l'impression... à moins qu'en sous-main »... mais lors de la CR, non » (Homme, haut de Feyzin)

« Je ne pense pas que la raffinerie, parce que économiquement elle est puissante, ait plus de pouvoir, le maire, le pouvoir principal d'un maire c'est le bien être de la commune, il ne peut pas être puissant sans les riverains, le pouvoir des riverains, c'est le groupe, le collectif, la Conférence. » (Femme, haut de Feyzin).

« Je ne pense pas qu'une personne soit plus influente que d'autres. Il y a une égale influence entre le maire, les industriels et les riverains. » (Femme, Razes).

« On fait partie d'une Conférence, donc on a le pouvoir qui nous vient de tous les habitants, donc on représente des gens, donc on a une petite légitimité. » (Homme, haut de Feyzin).

« Tous les gens sont sur un plan d'égalité...je ne vois pas des gens qui sortent du lot, pour moi le maire, non. Pour moi qu'il soit Pierre ; Paul ; Jacques, ils ont fait dans leur couches. Comme moi, il n'y a pas de supérieur, pas d'inférieur. » (Homme, Razes).

« Le maire et les industriels n'influencent pas vraiment la Conférence. » (Homme, haut de Feyzin)

« Si je ne pensais pas que les riverains avaient un poids dans la Conférence, je n'irais pas, je suis convaincu qu'ils ont un poids fort, moi ça me perturbe que vous posiez la question. Ils proposent d'abord et ils participeront à la décision. » (Industriel).

- **La Conférence riveraine est vécue par ses membres comme un espace délibératif où les décisions seraient prises par consensus<sup>42</sup>.**

Mais, il s'agirait d'une nouvelle forme de consensus par absence et ou épuisement des questions, plutôt que par épuisement des arguments ou des raisons de désaccords<sup>43</sup> :

« Toutes les décisions qu'on a prises étaient un consensus » (Femme, Razes)

« Pas de problème de pouvoir pour le moment, j'ai vécu tout ça comme un échange où je recevais des informations. Je n'ai pas du tout perçu de notions de pouvoir...et le facilitateur fait bien son boulot. Il n'y a pas de vote...ça se fait par consensus général il y a des questions sur un sujet et puis...quand il n'y a plus de questions...tout le monde est ok et hop consensus » (Homme, Razes)

« Je pense que tout le monde est ok ou alors personne n'est en désaccord : oui c'est plutôt ça que je perçois... » (Homme, haut de Feyzin).

- **A quel équilibre ou déséquilibre des expressions cette construction égalitaire et partagée des intelligences renvoie-t-elle ?**

Les verbatim recueillis confirment l'impression d'ouverture de la discussion, d'originalité et d'absence de « tabou » dans le contenu des débats :

« On traite de sujet qui ne sont pas abordables ailleurs (comme en débat public par exemple, parce qu'on les choisit » (Homme, haut de Feyzin)

« Il n'y a pas de tabou, en tous cas, je n'en vois pas » (Homme, Razes)

« Pas d'autocensure, c'est le respect des règles de fonctionnement » (Homme, haut de Feyzin)

« Il n'y a pas de tabous, mais ça tourne autour d'axes précis, seulement ça rentre par une oreille et ça sort par l'autre » (Homme, Razes)

« Il n'y a pas de tabou » (Femme, Razes)

« il n'y a pas de sujet tabou... mais un ordre du jour trop chargé, trop de sujets, on ne peut aller tous les soirs en profondeur » (Homme, haut de Feyzin).

<sup>42</sup> Philippe Urfalino, « La décision par consensus apparent » *Revue européenne des Sciences sociales*, Tome XLV – 2007 – n°136, pp. 34-57.

<sup>43</sup> Bernard Reber, *La démocratie génétiquement modifiée, Sociologie éthique de l'évaluation des technologies controversées*, à paraître, 2009.

L'ouverture repose sur la régulation des échanges par un professionnel de la concertation, sur la diversité des membres de la Conférence et des points de vue et sur l'absence de captation de la parole, notamment de la part des industriels et des élus.

Rien dans les séances plénières effectivement ne laisse apparaître un contrôle institutionnel des débats. Sans doute l'équilibre subtil et respectif du travail réalisé en plénière (travail d'innovation) et dans les groupes de travail (travail d'ordonnancement), facilite ce sentiment partagé d'équilibre des expressions. Cependant, ce contrôle s'exerce parfois sur certains dossiers. Nous avons pu observer que le dossier PPRT a été « amené » très activement par le maire dans le cadre d'une séance plénière de la Conférence. L'urgence de l'agenda aidant, ce dossier est passé devant d'autres intérêts exprimés par les riverains durant les ateliers. C'est plutôt à propos de l'ouverture de la Conférence aux autres industriels du territoire que l'expression (et la réussite) d'un contrôle des thèmes et des actions par les habitants fut observée. Et c'est à l'occasion du dossier des nuisances que ce contrôle a été subtilement exercé par les riverains. La construction de la participation dans l'espace met en exergue cette dimension participative :

« La discussion est ouverte, c'est primordial et les relations avec la DRIRE, la DDE c'est très bénéfique » (Homme, Razes)

« En plénière c'est essentiellement les habitants qui s'expriment, c'est la partie discussion, je ne sais pas si la raf n'a pas le droit au chapitre, je trouve cela équilibré et ça me paraît important d'introduire les plans de la municipalité, occasion de les détailler, ça va plus loin que les conseils de quartier. » (Homme, haut de Feyzin)

« Tout le monde participe, autant la raf que la mairie que les habitants. » (Femme, haut de Feyzin)

« C'est toute la CR qui décide pour le moment. » (Homme, Razes).

« On apporte tous nos idées, on parle, on dialogue et on arrive à un compromis entre tous. » (Femme, Razes).

« Le dialogue entre chaque participant est une réussite, tout le monde peut s'exprimer, il n'y a pas une partie qui prend le dessus : mairie, Total, habitants. Je trouve qu'il y a un équilibre. » (Femme, Razes).

**Derrière cette construction générale de la participation « ouverte » et « équilibrée » des observations livrent des éléments qui laissent ouvert le débat sur l'asymétrie des expressions et sur les rapports entre pouvoir et savoir. Cependant, contrairement à une conception classique de l'inégalité et de la hiérarchie (expert vs profane), cette asymétrie s'exprime autant du côté d'une asymétrie entre riverains, que entre riverains et élus et/ou industriels. Dans le cadre de cette division, les rapports de force ne donnent pas forcément le pouvoir aux plus dotés a priori :**

« La décision arrive sur la suggestion d'une personne importante, qu'on a l'habitude d'écouter, monsieur x [un riverain qui prend souvent la parole], on en discute et elle aboutit. Pour autant, ça ne s'est pas fait en catimini, mais par l'ensemble, pour le moment c'est très bien, il y a une écoute. La preuve, la commission des nuisances, on a décidé d'aller voir les autres industriels, on a demandé à la Conférence riveraine si on pouvait continuer, tout le monde peut s'exprimer... » (Homme, Razes)

D'ailleurs si l'acteur fort est parfois figuré (et c'est assez attendu) par le maire ou le directeur de la raffinerie, il est notable que c'est plus souvent et/ou en premier chef l'acteur de la régulation, le facilitateur, qui est investi du pouvoir par les habitants membres de la Conférence. Ceci corrobore l'importance effective, d'après nos observations, des procédures de régulation de la participation dans l'espace :

« L'acteur principal c'est le facilitateur, après vous avez le maire et le directeur de la raf. Et c'est normal, ils peuvent plus nous renseigner, nous informer. Ils pèsent plus dans les décisions » (Femme, Razes)

« Le facilitateur a le pouvoir de régler les discussions rapidement ou pas, donc c'est peut-être lui, mais à part ça... » (Homme, Razes).

Par ailleurs, l'expression d'une domination dans les échanges de certains riverains émerge des entretiens. Elle n'est pas forcément construite de manière négative par ceux qui l'évoquent. Cette « domination » n'est pas forcément vécue comme étant dommageable car elle favorise l'apprentissage. Elle est source d'informations, de connaissances et d'avancement. Ici la captation de la parole est aussi et surtout synonyme de pugnacité, donc de renforcement du pouvoir des habitants. Les « grandes gueules » comme certains les appellent, restent au service des riverains. Ils peuvent ainsi servir de contre-raison à la rationalité qui sous-tend les moments de formation (dispensée par les techniciens, Etat et industriels) dans la Conférence et qui sert aussi à rassurer.

Leur force ne repose pas uniquement sur un savoir technique, issu de l'exercice d'une profession (ancien pompier, ancien technicien ou ingénieur), mais de l'expression d'un fort engagement dans le territoire (par exemple conseil de quartier), de certitudes par rapport à la réalité d'un risque généré par l'industrie et conséquemment d'une assise rhétorique. Cette dernière n'a rien à voir avec une maîtrise savante ou académique du discours :

« On a l'impression que c'est tout le temps les mêmes qui parlent. Ils expriment ce qu'on pense, les autres ne s'expriment pas et se demandent pourquoi ils sont là » (Homme, Razes)

« C'est souvent les mêmes personnes qui prennent la parole mais, il n'y a pas d'alliance, pas de groupe... » (Homme, haut de Feyzin)

« Il y en a qui demandent plus la parole que d'autres...c'est un peu agaçant...mais ils arrivent à faire avancer à force de répéter de rabâcher... » (Homme, haut de Feyzin)

« Il y a des personnes plus influentes... et un habitant qui pèse beaucoup pour moi, c'est X de par les infos qu'il apporte, de par son savoir (représentant au Clic). J'ai travaillé au groupe PPRT avec lui, je le pense influent auprès des habitants » (Femme, haut de Feyzin)

« Des gens qui expriment leurs idées ? X par exemple, il a une expérience super, ce gars a amené son truc, il l'a amené à la CR, ça fera son chemin... » (Homme, haut de Feyzin)

« Il existe des personnes (X, Y, Z, L) qui ont une approche des choses... c'est plutôt d'eux que j'arrive à apprendre » (Femme, Razes)

**L'égalité des intelligences conduit à un apprentissage, une découverte des autres, à la construction d'un dialogue qui ne se serait pas engagé sans cet espace commun et participatif.**

« A la dernière plénière je discutais avec le directeur, les deux nuisances, c'est le dégazage et les fumées noires, avant c'était tous les jours, maintenant c'est beaucoup moins » (Homme, haut de Feyzin).

« C'est la première fois que je côtoie un maire aussi, c'est important, le maire est assez abordable » (Femme, Razes)

« J'ai découvert surtout la présence des responsables industriels, on les sent plus proches de nous. La CR permet d'abord d'aborder la direction de la raffinerie, je suis surpris et c'est satisfaisant. » (Homme, Razes)

« On découvre des gens, les gens des autres quartiers. » (Homme, Razes)

**L'apprentissage se fait de part et d'autres par l'expression et la présence de parties qui habituellement évoluent dans des espaces séparés les uns des autres :**

« Tout le monde apprend, les industriels à travers les riverains, la mairie, les habitants, tout le monde. » (Femme, Feyzin)

« Ca m'a intéressé car je me rendais compte que les rapports raffs/gens de Feyzin étaient tendus par une méconnaissance de l'industriel et...les industriels ne faisaient pas beaucoup d'efforts... » (Homme, Razes)

« Et on a vu pas mal de personnes des avocats, des techniciens DDE, 2 patrons de la raf, je trouve ça très bien, et la présence du maire, à chaque réunion, c'est important, il a de l'envergure, il sait intervenir » (Femme, Razes)

« j'ai appris des choses du point de vue juridique, les apports DRIRE, DDE, je sais qu'on peut faire des progrès, en termes de reconnaissance de ce que c'est qu'une raf, le PPRT, parler d'un même langage sur les enjeux, lever des obstacles de méconnaissance » (Homme, Razes)

« Tout le monde apprend à tout le monde. Les habitants vont apporter ce que dans l'enceinte de la raffinerie on ne voit pas. Et Total va essayer de se mettre en sécurité par rapport aux habitants : c'est le côté technique et les habitants apportent aussi à la municipalité et la municipalité aussi apporte le côté administratif, la préfecture... Tout le monde apprend, on ressent qu'ils ont appris quelque chose » (Femme, haut Feyzin)

**L'égalité des intelligences crée une déterritorialisation, au sens où elle reconfigure le territoire et relie les quartiers de la commune. Elle conduit à une nouvelle construction de Feyzin et de ceux qui sont dans la cité) et réalisme territorial :**

« La Conférence va plus loin que le bureau de quartier, car on n'est pas beaucoup informé des autres quartiers, on reste entre soi, mais la conférence a remis cela en cause et on en parlera puisque cela a été mis en valeur, d'autant que c'est normal

qu'on parle des Razes, mais en termes d'impacts il n'y a pas que les Razes qui sont affectés par l'activité d'en bas, ils sont en vision direct de la raffinerie, dans leur mode de vie, sur la qualité de vie, nuisances sonores et olfactives » (Homme, haut de Feyzin).

Une telle structure suscite du lien, par son ancrage dans le territoire, sa diversité, son réalisme :

« C'est important pour un gros site industriel d'avoir ce type de structure pour aller plus loin que l'approche technique, mettre du liant, du réalisme humain » (Homme, haut de Feyzin)

« On découvre des gens qu'on croyait connaître... finalement on les re-découvre. » (Femme, Razes)

« Connaître les gens, ce qu'ils avaient à dire, ce qui était intéressant, je ne savais pas que tous les gens des Razes il y avait une telle inquiétude sur la valeur de leur bien. Les gens aux Razes ils sont inquiets, s'ils ont envie de repartir ailleurs, ils ne pourront pas revendre leur maison, vous savez les zonages, c'est inquiétant pour eux, des gens disaient ils voulaient transmettre leur bien à leur descendant et là, ils ne pourront pas le faire, c'est vrai les gens qui viennent à Feyzin, ils ne pensent pas à ça, maintenant ils vont savoir clairement avec les zonages, où ils vont, ils ne peuvent pas construire non plus » (Femme, haut de Feyzin)

« La conférence permet de réintégrer et de reconnaître les Razes dans Feyzin. Avant Feyzin était coupé en deux, il y avait le haut et le bas. On négligeait les Razes. La Conférence permet aux gens du haut de connaître ce que vivent les gens du bas, finalement le travail sur le PPRT et les nuisances rassemblent les gens du haut et du bas dans la Conférence » (Femme, Razes).

**La circulation des connaissances, l'ouverture et l'équilibre des expressions renforcent le caractère ouvert et la nature « collective » de l'espace. Il en est un où l'on apprend sur les autres, on apprend des autres, on apprend sur des objectifs humains, sociaux, autant**

**et même plus que techniques (même si cela existe)<sup>44</sup>. Sans doute peut-on relier cet effet à la spécificité de la Conférence comme espace de pouvoir-savoir :**

« J'apprends à voir comment les gens parlent, les idées qu'ils ont, il y a des bonnes idées, des mauvaises, il y a toujours des gens qui ont des choses à dire et surtout là ils viennent de toute la société » (Homme, Razes)

« Je n'ai pas trop appris, les risques je connaissais déjà pas mal, à cause de mon boulot ; je n'ai pas appris grand chose que je connaissais déjà. Par contre, on apprend toujours des gens, discuter avec les gens vous fait toujours apprendre, moi je suis sûr que ça amène toujours quelque chose, mais quoi, je ne saurais vous dire. » (Homme, Feyzin)

« J'ai appris sur le bruit, la perception des bruits, de l'acoustique, mais j'apprends surtout sur les gens qui sont là, comment ils voient les choses, ça peut être très différent justement sur le bruit, sur les sources identifiées (train, raffinerie, autoroute... » (Homme, haut de Feyzin)

« Tout le monde apprend de tous. » (Homme, Razes).

« On apporte toujours quelque chose » (Femme, Razes)

« On apprend un peu l'investissement de la mairie dans les problèmes des citoyens. La raffinerie, le problème du bruit de la SNCF, tout ça. C'est important, on n'a pas le sentiment d'être ignorés » (Femme, haut de Feyzin)

« Je n'ai pas tellement appris de choses, j'ai découvert des gens, leur esprit, comment ils sont, comment ils pensent... » (Femme, haut de Feyzin)

« Mais un apprentissage, oui forcément... il faut partager les choses ensemble... C'est pour ça que je continue aussi je pense et j'espère que des choses intéressantes vont venir » (Homme, haut de Feyzin)

« Les gens apprennent oui.... des gens qu'on ne voyait nulle part et qui sont arrivés... ça rapproche des gens qui ne s'occupaient pas des autres, qui vivaient dans leur

---

<sup>44</sup> Voici quelques extraits qui témoignent de cet aspect de l'apprentissage : « Non le contenu, on a appris pas mal de choses, tout ce qui était PPI, les zones dangereuses, beaucoup appris au niveau de la raffinerie, les travaux et ce qu'ils étaient fait dans le but d'améliorer, il y a toujours de la fumée, mais moins qu'avant. Il y a des choses qu'on sait et qui sont toujours en attente. » (Femme, haut de Feyzin) ; « J'ai beaucoup appris de choses sur le fonctionnement de Total, le PPRT, les quartiers, je suis aussi étonné par la lourdeur des dossiers, du volume, de l'importance des dossiers. » (Homme, Razes).



maison tranquille...ça rassemble les gens, ils n'ont plus peur qu'on les oublie »  
(Homme, Razes)

**L'égalité des intelligences procède d'un mouvement et d'un processus collectif (d'où la nécessité d'espace hybride) qui engagent et/ou mettent à l'épreuve l'expérience personnelle et individuelle :**

« La prise de parole est personnelle et pour le collectif : tout ce qui concerne les risques, les dangers ça concerne les Razes, la pollution, la santé, ça concerne tout le monde » (Femme, Razes)

**Sous cet aspect individuel, l'égalité n'est pas éprouvée, en ce que l'individu reconnaît rarement avoir apporté quelque chose. Cet interdit ne tient pas à une absence de technicité ou de connaissance :**

« Je ne pense pas avoir appris quelque chose aux autres... il me faut un an d'élaboration avant de m'exprimer... je suis un habitant averti, différent de celui qui est isolé, qui ne va pas connaître, ne va pas pouvoir en discuter » (Femme, haut de Feyzin)

« Pour le moment, je n'ai pas trop d'avis, donc je ne m'exprime pas » (Femme, Razes)

**Cette disjonction entre égalité (collective) et projection individuelle se traduit aussi du point de vue des décisions. Les habitants jugent que la Conférence collectivement pèse sur les décisions, bien plus qu'individuellement. Le nombre important d'habitants face à celui des représentants de l'industrie et de la mairie est donc important :**

« Je n'ai pas pris de décision, quel type de décision individuelle on peut prendre ? »  
(Femme, haut de Feyzin)

« Je ne sais pas si j'apporte quelque chose, je ne sais pas » (Femme, Razes)

### **3.4. Mise à l'épreuve de la construction sociale du risque**

**QUESTION 4 : quelle conception du risque et de la participation construisent les membres de la Conférence et en particulier les habitants ?**

**Nos observations montrent que la territorialisation et la raison relationnelle constituent des éléments importants dans la construction du risque** et notamment pour accepter de vivre dans une zone Seveso<sup>45</sup>. Même lorsque les habitants restent sensibles aux risques technologiques et pour la santé (pollution), l’ancrage dans le territoire, l’ancrage familial, social, intergénérationnel... les conduit à rester près du risque :

« On est sur une poudrière » (Homme, haut de Feyzin)

« On n’a pas déménagé parce que c’était le lieu de travail de mes parents et pourquoi quitter ce lieu ? Après j’avais mes frères et mes cousins. Ma famille, mes amis d’enfance, tout à côté. Puis, c’est tombé en zone Seveso. J’y ai passé toute ma petite enfance, vous ne coupez pas comme ça les ponts. Quelque part, je préfère le risque que tout couper. Si le travail de mon mari l’avait exigé, je l’aurais fait, mais... Il aurait fallu ça pour nous tirer de là. Mais ce n’est pas désagréable. » (Femme, haut de Feyzin).

**Rester malgré le risque est aussi une affaire d’ancrage territorial, familial, de raison « relationnelle » :**

« Pourquoi rester à Feyzin ? Parce que c’est la vie familiale, la famille proche de mon mari, je suis très proche de mon mari, beaucoup d’amis à Feyzin, je me suis construite à travers ma vie associative, de l’école de mes enfants, je suis devenue très très amie avec la directrice de l’école primaire, c’était la vie familiale, associative, la gymnastique et pour gérer les risques, c’était savoir, comprendre, connaître. Tous les gens qui travaillent à la raffinerie, ils nous donnent des explications » (Femme, haut de Feyzin)

« Ma famille habite Feyzin depuis 1969. Mon père travaillait à la raffinerie et il était aussi agriculteur. Donc pour plus de commodité on est resté. » (Homme, haut de Feyzin)

« J’y suis resté pour mes parents aussi, mais s’il n’y avait pas eu mes parents, je serai parti. D’ailleurs, je partirai dès que mon fils aura monté sa ferme » (Homme, Feyzin)

« Je suis à Feyzin par amour pour ma femme qui veut y rester elle aussi. Elle y travaille, elle s’y trouve bien, elle y a tous ses amis (...) et puis c’est vrai même si les Razes c’est quand même un peu tristounet, moi j’aime Feyzin pour les gens, pour le

---

<sup>45</sup> Mais est-ce que parce que une zone a été classée SEVESO, que cela doit devenir une injonction légitimement intériorisée comme telle et transformer la construction sociale précédente du territoire par l’individu ?

contact humain, c'est bien. L'entente est bien, il y a de bonnes associations, beaucoup d'ailleurs, plus de 100 » (Homme, Razes).

**L'intérêt pour le risque et la participation est alors très directement relié, encastré dans cet écheveau relationnel.** Comme nous l'avons explicité à propos des savoirs circulant, acquis et transmis dans l'espace participatif, il faut concevoir le dispositif participatif comme un espace composé de pluralité de relations entre des espaces (local/national), des individus, des contenus, des pouvoirs, etc. De fait l'engagement pour les problèmes liés au risque et vis-à-vis de la participation est inscrit dans cette complexité. L'espace participatif est bien encastré dans un territoire, lui-même encastré dans un contexte historique du risque et du politique... Ces différents niveaux d'encastrement forment un écheveau de relations, de rapports entre personnes, entre dispositifs. Le fonctionnement du dispositif relève aussi d'une construction individuelle et collective qui porte la trace de parcours biographiques et des relations sociales qui en découlent. Ni seulement écheveau, ni seulement encastrement, l'espace participatif et l'engagement méritent les deux métaphores.

A ce titre, le patrimoine (le coût économique du risque) est aussi à réintégrer à la dimension familiale, à l'enracinement intergénérationnel, au devoir de transmission aux enfants, à l'effort de capitalisation, au statut et à la possession (et non la propriété), « comme libre disposition de chacun de cette part de travail, de terre... lui revenant légitimement » ... (Proudhon, œuvres choisies, 1967) :

« Mes parents ont acheté en 52-53, on a vécu à Feyzin complètement en 62. Je me souviens que mes parents disaient : les biens vont être foutus, qu'est-ce qu'on va léguer à nos enfants ? Nous on est vieux, on ne peut rien faire. Alors moi j'ai dit, on va créer une association. La Conférence pour moi c'est la suite de cette association » (Femme, haut de Feyzin).

Le coût économique du risque est à réintégrer à une histoire familiale et sociopolitique, dans la question du Leg par les parents d'un bien dont ils n'ont plus vraiment la jouissance (qu'ils ne possèdent plus vraiment) :

« On ne vend plus bien alors qu'on paye des taxes foncières très importantes (en 2008 : 1880 euros, en 2007 : 1798 euros). Sur la succession on est lésé. On ne peut plus agrandir, on ne peut plus garder le terrain. En bas les terrains sont passés non constructibles. Le patrimoine laissé par les parents n'est plus valable » (Femme, haut de Feyzin)

« Il y a ce projet de X, de chauffage, par récupération de la chaleur générée par l'industrie. Je trouve ça super. J'espère que mes petits enfants en profiteront »  
(Homme, Razes)

Cela reflète une frustration, un échec, un sentiment de gâchis, une incapacité léguée avec le bien par les parents et une volonté de re-possessionner cette part légitimement gagnée :

« Je suis une fille des Razes, mes deux frères travaillaient à la raffinerie » (Femme, haut de Feyzin)

« Mes parents sont arrivés en 52 » (Femme, Razes)

« Les parents de mon mari habitaient Feyzin déjà. Quand mon mari est revenu, je l'ai suivi, et j'ai trouvé un travail » (Femme, haut de Feyzin)

« Mes parents sont venus d'Italie, ici à Feyzin » (Femme, Razes)

« Je suis venu parce que je connais le métier, les problèmes de l'industrie chimique. Et je suis citoyen de Feyzin. Je suis bien ici. » (Homme, haut de Feyzin)

Ce devoir de transmission ou de réparation d'une transmission « ratée » à cause du passage en zone Seveso 2, d'une décision étatique et d'une catégorisation instituante<sup>46</sup>, s'applique aussi au risque technologique lui-même. Participer à la Conférence en vue de trouver des solutions pour améliorer la vie des habitants, à propos du risque et des nuisances, est un engagement qui s'inscrit dans un processus générationnel :

« Je suis un vieux qui a envie de bouger pour faire bouger les choses, que les jeunes n'aient pas les risques, une critique constructive dans le bon sens, pas une critique destructrice. La Conférence ayant connu la raffinerie, ça m'a paru naturel » (Homme, haut de Feyzin).

Pour cette habitante originaire des Razes, découle de cet empêchement de transmettre, l'expression de la raison militante :

« On avait créé une association fondatrice, le comité de défense des Razes qui existe toujours. » (Femme, Razes).

---

<sup>46</sup> CASTEL, Robert. 1991. « Savoirs d'expertise et production de normes », in François Chazel et Jacques Commaille (éd.), *Normes juridiques et régulation sociale*. Paris, LGDJ (Droit et société) : 177-188.

Effectivement, le ressort de la création de cette association citoyenne est bien moins la raison militante ou l'éthique de conviction<sup>47</sup> que la raison pratique inscrite dans une histoire relationnelle et familiale et dont le risque a affecté sa vie et celle de ses parents. C'est par l'action, la création d'une association riveraine, qu'elle veut en modifier le malheureux cours pris par sa vie et celle de ses parents. Deux des fondateurs de ce comité de défense des Razes sont dans la Conférence riveraine.<sup>48</sup>

▪ **Une construction sociale du risque relationnelle et pratique**

**La construction sociale du risque par les habitants engagés dans la Conférence, encadrée dans un écheveau relationnel (familial, territorial...), crée des rapports directs entre risque, vie quotidienne, patrimoine (coût économique du risque) renforçant l'idée que la raison pratique est bien au cœur de cette construction sociale du risque.**

Effectivement, le risque est perçu de manière plus ou moins vive, selon qu'il affecte plus ou moins la vie des habitants. Ainsi quand le patrimoine des personnes peut être affecté ou est déjà affecté par le risque (baisse de la valeur, risque de délaissement, coût de d'équipement de sécurité...), le risque est nettement perçu sous son aspect économique :

« Je connaissais le fonctionnement des Clic, les enjeux, le PPRT, la loi Bachelot. Je n'aurai pas acheté aux Razes [zone de délaissement], car il y a un risque d'induction du PPRT, sur les habitations, de valeur du patrimoine, de travaux obligatoire, sans aller jusqu'à l'expropriation » (Femme, haut de Feyzin).

Quand rien de perceptible ne vient affecter la vie quotidienne, c'est justement ce qui l'affecte positivement qui prend le dessus sur une perception « vive » du risque (technologique ou nuisances). Ce peut être, on l'a décrit, les relations d'amitié, le couple, la famille, mais aussi les équipements :

« Par rapport à la vie des feyzinois...joli stade, piscine ça fait partie des choses faites pour attirer la jeunesse le public... » (Homme, haut de Feyzin).

<sup>47</sup> Sur l'ensemble des 30 riverains, 4 se sont présentés comme militants, les deux premiers comme militants de cette association riveraine, le troisième a une expérience associative à la Croix rouge puis en tant que secouriste, la quatrième est syndiquée.

<sup>48</sup> Cette association de défense des Razes a été créée en 1998, en réaction à la loi Seveso 1 et 2. Elle se trouve aujourd'hui en sommeil, depuis 4 ans selon l'un de ses fondateurs. Une mise en sommeil, due, peut-être, mais ce ne sont que des suppositions, à l'action du maire pour réintégrer les Razes dans Feyzin et développer ce quartier, à l'absence de renouvellement dans l'association et à la « fatigue » des anciens.

Sans doute, c'est aussi ce critère (affecte ou n'affecte pas la vie des gens) qui contribue à la vision statistique et probabiliste, prégnant dans la conception contemporaine du risque et de son « acceptabilité sociale » :

« Pourquoi je fais ça, il y a une raison d'acceptabilité : faire en sorte que les riverains ne perçoivent pas la raffinerie comme une nuisance, mais aient envie qu'elle reste. Il peut y avoir quelque chose d'intéressé (que la raf reste), deuxièmement conviction personnelle, **on ne plus avoir des comportements responsables qu'avant**. Une conjonction de deux raisons. Sur des convictions personnelles, j'ai pris conscience petit à petit en me frottant à ce monde extérieur des entreprises. Et la Conférence est un des éléments parmi d'autres. Enfin, la prise de conscience des impacts de notre activité sur la vie des personnes. Le film d'Arthus Bertrand : *Home* dans lequel on ne peut pas rester insensible, quelle est notre responsabilité, si je ne fais rien qu'est-ce qui va se passer, le milieu du pétrole n'est pas porté en exergue, soit on est insensible, soit on essaie de trouver des solutions et que notre activité ait le moins d'impact possible. Si j'avais un exemple à citer c'est le PPRT et le risque potentiel d'exclure des gens, extrêmement désagréable de devoir déménager. C'est plus un faisceau avec les riverains, la Conférence riveraine est un bon moyen de sortir de la tour d'ivoire et de se frotter à la réalité des gens » (Industriel).

**Dans le discours des habitants membres de la Conférence, cette conception rationnelle, ainsi qu'en termes d'acceptabilité sociale, permet d'établir sur des bases « rationnelles » des hiérarchies entre les risques :**

« Je risque moins qu'en traversant la route avec un scooter qui déboule comme un fou »  
(Femme, Razes)

« On a des centaines ici, comme ailleurs » (Homme, haut de Feyzin)

« Les gens disent oui, à Feyzin, il y a du cancer, mais ce n'est pas toujours du... c'est le même pourcentage d'ailleurs qu'ailleurs » (Homme, Razes)

« Il y a autant de pollution et de poussière à Lyon avec les voitures qu'avec la raffinerie, même si j'ai veillé aux pollutions odorantes, pas la raf, mais d'autres émetteurs. J'habitais à Lyon et la pollution par la poussière des voitures on s'en rend compte très vite, sur les balcons, et à Feyzin » (Homme, haut de Feyzin)

« J'ai fait une enquête de voisinage et c'est pas pire qu'en centre ville » (Femme, Razes)

« J'ai travaillé à Grenoble sur un site aussi risqué » (Homme, haut de Feyzin)

### ▪ **Le mandat accordé aux professionnels du risque**

Le fondement pratique (et relationnel) de la construction du risque peut s'articuler avec une approche plus cognitive, technique et rationnelle : « j'ai fait une enquête de voisinage », « il y a des études qui... ». Elle peut aussi s'adosser à une confiance envers les « professionnels ». Un moyen de construire son rapport au risque est d'accorder un mandat aux industriels, « leur « faire confiance » pour qu'ils assurent la sécurité :

« Le risque on y pense, le seul moyen pour ne pas avoir peur c'est de faire confiance aux industriels, aux responsables pour la sécurité »

« C'est à l'industriel de contrôler le risque » (Femme, haut de Feyzin).

Cela s'apparente à la confiance accordée au « mandat » déléguée par la société aux gens de métier (Hughes, 1992)<sup>49</sup>. L'exercice de cette prise en charge repose sur une « transaction entre profanes et professionnels », ici entre riverains et industriels :

« Je travaille dans la chimie, c'est en connaissance de cause que j'habite Feyzin, des activités conduites, de la manière dont elles le sont, sur la prévention qui est faite. Et y compris l'organisation » (Homme, haut de Feyzin);

« Je crois qu'on va dans le bon sens, on va dans le sens de réduction » (Homme, haut de Feyzin).

### ▪ **L'architecture et l'esthétisme du risque**

**Ce mandat, cette confiance, est renforcée par le poids symbolique de la construction architecturale et de la discipline (mise en ordre organisationnel) du risque. Ce mandat rejoint donc la vision esthétique du risque (la beauté de l'industrie, ses lumières). La confiance accordée aux industriels ne se dépare pas de la virtuosité que l'on prête à la mise en ordre organisationnelle et architecturale qui discipline, élève, performe (et sécurise) le process industriel à risque. Ce risque semble porter aussi une esthétique qui a tout à voir avec la virtuosité et l'architecture. S'y mêlent les ingrédients qui fondent la légitimité du mandat et de la croyance dans les professionnels (la rationalité, la beauté, l'adresse, le savoir, la compétence, etc.)<sup>50</sup>.**

<sup>49</sup> *Le regard sociologique*, Essais choisis, Everett C. Hughes, textes présentés et traduits par Jean Michel Chapoulié, Editions EHESS, 1997.

<sup>50</sup> *Architecture gothique et pensée scolastique*, Erwin Panofsky, 1951, 2000, Les éditions de minuit, traduction et postface de Pierre Bourdieu.

« Par rapport au fonctionnement de la raffinerie, la visite de la raffinerie m'a beaucoup apporté. Quand on est à l'extérieur on a peur, quand on est à l'intérieur on se sent en confiance. Le fait de circuler dans la raffinerie me l'a rendu plus familière. Sinon, on pense toujours au pire...dans la raffinerie, il y a des travailleurs qui travaillent en toute sérénité, ça ôte le réflexe de peur. » (Homme, haut de Feyzin)

« Non, la raffinerie, je n'en ai pas peur et puis c'est beau, toute ces lumières qui s'allument, c'est tous les soirs Noël » (Femme, Razes)

Cette confiance et l'attachement enraciné par la vie construite dans un territoire est perçue comme telle par les industriels eux-mêmes :

« Les riverains nous font confiance ; ils considèrent qu'on lutte contre le risque majeur, ils ont un attachement fort à cette usine, je n'ai pas l'impression qu'ils veulent qu'on parte » (Industriel).

Cet attachement tient, comme l'indique les entretiens, à ce que beaucoup de ceux qui font partie de la Conférence vivent depuis longtemps à Feyzin. Comme nous l'avons écrit, pour certains il s'agit même d'une histoire intergénérationnelle (leurs parents, grands-parents vivaient à Feyzin). L'attachement est à relier au fait que pour certains membres de la Conférence, des membres de leurs familles ont travaillé à l'usine, plus rares sont ceux qui ont travaillé eux mêmes dans l'usine. Mais l'attachement est aussi architectural, il est affaire d'équipement. L'usine, contrairement à la plupart des autres, est encadrée dans l'urbain : « on voit les cheminées quand on se balade c'est surprenant ». Cet encastrement confère un poids symbolique fort à l'usine et renforce les liens entre les habitants et l'usine, mais aussi induit : « une plus forte responsabilité ».

### **Une sensibilité au risque technologique et aux nuisances qui demeure malgré tout**

La territorialisation et la raison relationnelle constituent donc des éléments importants pour construire le risque et accepter de vivre dans une zone classée à risques. Pour autant, il ressort fréquemment que les habitants restent sensibles au Risques technologique, aux nuisances et aux risques de pollution :

« Cette semaine du 8 mai, il faisait beau et ils ont lâché les cheminées, c'était noir ! Ils vous disent, mais ce n'est pas vrai ou une cheminée à pris feu, mais ce n'était



rien. Or, on sait que la raffinerie a souvent failli exploser et qu'ils rejettent des poussières et gaz qui peuvent être nocifs pas bon pour la santé » (Femme, Razes)

Quand nous revenons ici d'Alsace, à chaque fois, on est naze pendant 4-5 jours... on n'est pas bien... ni ma femme, ni moi... (Homme, haut de Feyzin)

Il faut analyser les nuisances, il y a des nuisances qu'on ne s'explique pas » (Homme, Razes)

### **Certains habitants sont même très critiques :**

« La raffinerie se fout de la gueule du monde : tous les matins ça pue.. et on nous dit « c'est la remise ne route », s'ils mettaient des qualifiés au lieu de la sous-traitance... on en serait pas là. En fin de compte, ils font ce qu'ils veulent » (Homme, Razes)

### **A contrario, l'espace concertatif atténuerait-il les sensibilités aux risques ?**

Le fait de participer à tenter de construire des actions, et non seulement à débattre et à échanger sur des thèmes qui intéressent les riverains, contribue à fonder les relations sur d'autres justifications et principes que les antagonismes classiques qui déterminent les intérêts industriels, de ceux des habitants et sur lesquels un certain nombre de positionnements étaient construits (chez les riverains, comme chez les industriels) :

« Depuis la Conférence je pense que les gens de la raf font tout pour maîtriser le risque, car j'arrive mieux à comprendre le travail que la raffinerie fait » (Femme, haut de Feyzin).

Autre exemple, dans plusieurs entretiens les membres de la Conférence soulignent d'une part, l'amélioration de la gestion des émissions de gaz (avec leur risques de nuisances et pollution) et de la gestion du risque, d'autre part l'information sur le risque de la raffinerie vers le public : « La raf diffuse plus ce qui se passe, c'est vrai. Je vous garantis que depuis que j'y étais, on avait ordre de ne rien dire dehors, ça ne devait être que par le directeur ou le secrétaire général. La pollution, il y en a partout, la raf quand je suis rentré, on envoyait tant de m<sup>3</sup> de So<sub>2</sub>, aujourd'hui on a baissé à peu près de 80% d'émission de gaz à pollution, S<sub>02</sub>, etc. Rien à voir avec les odeurs. » (Homme, haut de Feyzin).

L'espace concertatif est donc non dénué (nous l'avons vu) d'enjeux permettant d'améliorer l'image des industries polluantes et à risques.

Cela dit, la participation à la Conférence modifie aussi la construction du risque dans le sens où elle peut augmenter la sensibilité de manière plus qualitative par l'attention aux risques et aux indices qui lui sont liés (odeurs, bruits, fumée...) et à leur décodage. Pour autant elle n'accroît pas le sentiment de dangerosité du risque généré par l'industrie. Il apparaît ainsi que les connaissances acquises sur le risque industriel dans la Conférence créent plus d'attention mais pas plus de crainte :

« C'est l'été que ça me gêne, mais ça ne m'a pas frappé plus que ça ; Aujourd'hui, je fais plus attention aux odeurs, d'où viennent les bruits, je suis plus en alerte. Ça ne me génère pas d'inquiétude » (Femme, Razes)

**La complexité de la construction du risque est à l hauteur des rationalités qui guident les décisions et les constructions mentales, sociales de l'homme réflexif (entre raison pratique et raison relationnelle auxquelles se mêlent mais de manière plus mineure, raison techniques, esthétisme, etc.**

En témoigne cet extrait d'entretien réalisé auprès d'un ancien pompier de la raffinerie. Celui-ci, d'un côté, souligne l'existence réelle de risques technologiques, de l'autre, nuance la possibilité de dommages collatéraux, par une vision probabiliste et comparative<sup>51</sup> : « Le feu de cheminée en 2004, il s'est produit 3 fois, depuis 2002, 2003 (...) mais on a eu des gros pépins, des unités qui ont brûlé, les gens en savent plus mais du coup. 2004 ça c'est produit en plein après-midi, les autres ce n'était pas les mêmes horaires. Une fois j'ai fermé l'autoroute à 7 heures du soir, risque d'explosion, sans feu, et une autre fois dans les années 72, 73. Des feux on en a eu : 69, 73-74 (un bac ; une torche qui déborde 68). En moyenne dix gros incendies par an, entre 300 et 500 interventions par an, dans les années, de 67 à 80. C'est beaucoup moins que par individu. Vous avez plus de risque d'avoir un accident vous que les pompiers. Dans ces interventions celles pour feu on en avait 100 environ... ».

---

<sup>51</sup> L'approche et conception probabiliste remonterait approximativement au XIX<sup>e</sup>. Elle est liée au développement de la statistique publique au XIX<sup>e</sup> siècle en Prusse, en France puis en Angleterre, (Desrosières, 2000, in Perreti-Wattel, 2003). Par ailleurs, selon l'auteur, « le risque apparaît ici comme un mode de représentation, qui consiste à considérer un événement donné comme un accident sans cause nécessaire et suffisante, dont les conséquences sont mesurables et les occurrences prévisibles par le calcul probabiliste (...). Le type de bricolage auquel conduit l'approche probabiliste (experte ou profane) conduit parfois à estimer des probabilités très faibles, et peut servir d'argument aux industriels pour promouvoir l'acceptabilité sociale de leur activité (Lagadec, 1981, in Peretti-Wattel, 2003).

### 3.5. Mise à l'épreuve de la Conférence comme espace participatif et/ou délibératif

**Question 5 : Le modèle de la raison pratique comme délibération pondérée induit aussi un travail de définition particulière de la participation, comme négociation débouchant sur une action et en vue d'une action et ne pouvant se clore seulement sur une « opinion ». Ainsi, le travail empirique devait-il travailler cette question de la participation au regard de la place accordée à la décision/négociation et à l'action.**

Au-delà des ressorts de l'engagement, il s'agissait donc de vérifier l'efficacité de ce « type » participatif, bref de recueillir des éléments sur ses effets. Est-ce que le dispositif permet de « résoudre des problèmes » ? « Pour qui » ? Pour les habitants ? En fonction de quel cadre normatif théorique ou de quelle légitimation ? Dans le modèle de la raison pratique, il s'agit bien de résoudre des « problèmes », par de la négociation dans des buts d'action. Pour cela, la légitimation des choix vient de ce que ces problèmes affectent la vie des gens et de ce que la situation définit le problème menant à l'action (et non des principes universels). En corollaire, il s'agissait aussi de décrire et d'analyser les modalités particulières d'une participation sur le mode de la raison pratique. Quelle construction (particulière ou pas) du risque lui était liée, quelle construction de la participation peut-on reconstituer ? Vérifie-t-on que, sur le modèle de la raison pratique, la participation repose aussi sur de la négociation et du partage de la décision ? Identifie-t-on des liens entre délibération et participation ? Lesquels ? Comment la décision est-elle reconnue ? La manière dont elle l'est renvoie-t-elle à des modèles de consensus déjà identifiés ?

L'action est une donnée importante de la Conférence en tant qu'engagement pour ses membres, mais la mise en œuvre d'actions qui ont un impact et qui se font sentir (c'est-à-dire affectent la vie des gens), demeure plus une idée, un objectif largement partagé, qu'une réalité sensible :

« Les actions sont encore floues » (Femme, haut de Feyzin)

« Des actions oui, ce sont des actions théoriques, oui mais pas des actions avec des résultats pratiques..., non ; on n'a pas moins de pollution, pas moins de bruit... pas d'évolution de ce côté-là » (Homme, haut de Feyzin).

**Si cette opinion est largement partagée, rares sont ceux qui tendent vers un renoncement comme celui s'exprimant ainsi :** « On n'arrivera pas à faire quelque chose de concret ».

**La plupart continuent de penser qu'il s'agit d'un espace de discussion et d'actions :**

« Je pense que c'est [la conférence], discussion et action » (Homme, haut de Feyzin);

« Pas d'actions pour l'instant, non, je n'en vois pas... ca va être un regret, ça en fait partie... malgré tout la démarche reste bonne, c'est très long à mettre en route. » (Femme, haut de Feyzin)

« On discute, on s'informe, on fait des propositions d'action. On s'informe, on discute des terminologies techniques en rapport avec le PPRT, les risques, les nuisances. On discute des solutions, de ce qu'on peut faire. » (Femme, Razes)

« C'est un lieu où on agit bien sûr, avec les risques de prévention dont on va beaucoup parler, les gens des Razes qui sont très concernés quand même seront très actifs.» (Femme, Feyzin).

« On n'a pas encore pu amener des modifications, c'est trop tôt... le PPRT c'était seulement une information. C'est de là que sont venues les réunions sur le PPRT, il fallait expliquer aux gens que les gens prennent conscience de ce qu'était le PPRT » (Homme, Razes)

**L'action reste une dimension à venir, pas encore effective.** Mais, comme nous l'avons indiqué, la majorité croit dans la prise de décisions et l'aboutissement d'actions et qui y seront liées :

« Je suis convaincue que ça va déboucher sur des actions. Du fait qu'on a des informations avant tout le monde, je pense qu'on aura la possibilité et les moyens d'informer la population autour de l'enquête publique. Les actions vont arriver » (Femme, Razes)

« Après c'est un peu long pour faire avancer les choses concrètes. Mais ça va venir, on avance dans le bon sens et on se voit seulement trois fois par an, on ne peut pas déplacer des montagnes » (Homme, haut de Feyzin)

« J'espère que les décisions vont venir ; c'est tellement évident qu'il existe un problème de bruit et de pollution » (Homme, haut de Feyzin)

« Je pense que les résultats [en matière de nuisance et de pollution] peuvent être importants et qu'ils doivent l'être » (Industriel)

« La CR c'est un lieu de discussion et d'information, et c'est vrai qu'on a aussi une action, la présence de la CR au sein de ce PPRT » (Homme, Razes)

« C'est un lieu d'action mais pour arriver à faire une action, faut faire tout le reste. Parler des choses à traiter, s'aider [entre habitants]... » (Homme, Haut de Feyzin)

« C'est de la discussion et de la critique constructive, ça va faire évoluer les choses, dans le bon sens, déjà rien que la plateforme collaborative, il faut la faire marcher, l'améliorer » (Femme, Haut de Feyzin)

La dimension « action » de la Conférence, liée aux postulats théoriques de la raison pratique, selon laquelle le politique peut dépasser les apories liées aux divisions traditionnelles responsabilité / conviction qui limitent l'engagement à la raison stratégique, rationnelle (scientifique), militante, est une donnée prise en considération par les industriels :

« Pour moi, on a eu une première phase de formation, de mise à niveau, on est sorti de cette phase et maintenant, il faut qu'elle produise des résultats concrets. Les riverains attendent de nous qu'on ait des preuves concrètes de la Conférence riveraine. On a suscité des espoirs et si ça ne se traduit pas par des résultats, on va casser des dynamiques. Dans la charte on a deux objectifs principaux : en tant qu'industriels d'améliorer des relations, mais aussi les conditions de vie des riverains et si au bout des trois ans on ne démontre pas ça, on aura raté des choses et ce sera la fin de la conférence riveraine (Industriel). »

#### ■ **Les actions engagées et reconnues**

Si en règle générale, les actions demeurent encore à atteindre, une action unanimement reconnue est celle qui a conduit à la reconnaissance de la Conférence comme acteur *es qualité* du Clic et, en l'occurrence en tant qu'acteur de la négociation du périmètre de sécurité.

« Pour l'instant, l'inscription de la Conférence dans le process PPRT a été un succès » (Homme, Haut de Feyzin)

« La présence de la CR au sein de ce PPRT » (Homme, Razes)

« La présence de la CR au sein de ce PPRT » (Homme, Haut de Feyzin)

« La proposition au préfet d'avoir un membre de la Conférence riveraine, ça, ça me semble important. On a réussi à voir aboutir une action. La personne qui nous représente rendra compte de ce qu'on dit dans la Conférence, de nos objectifs et elle nous informera de ce qui se passe dans ces réunions. Ca c'est important » (Femme, Razes)

« La conférence reconnue comme acteur du PPRT, c'est très intéressant » (Femme, Feyzin)

Si cette action est soulignée de manière si convergente, peut-être faut-il y comprendre la portée instituante que les membres lui confèrent :

« La conférence acteur du clic est un signal fort et j'espère que ça va changer les choses. Ca va faire un peu jurisprudence, je pense » (Industriel)

« On est arrivé à quelque chose avec le PPRT et le préfet, le fait que la Conférence soit un acteur du PPRT » (Homme, haut de Feyzin)

Une proposition d'action concrète faite par un riverain peut-être également considérée comme une action :

« Pour le moment, les propositions de Mr X on a soumis à la Conférence, est-ce qu'on étudie ou pas, on s'est rendu compte que la demande initiale n'était pas faisable, mais cela a suscité une contre proposition » (Industriel).

Parfois également l'information, les échanges, le débat sont considérés à part entière comme des actions.

**La portée opérationnelle de la Conférence est supportée par les dimensions plus discursive et/ou délibérative et informationnelle. En cela, le dispositif s'apparente bien à l'aspect « communicationnel » classique des dispositifs participatifs :**

« Jusqu'à maintenant la Conférence a servi à informer et former » (Homme, Razes)

« La CR c'est un lieu de discussion et d'information, oui, mais aussi d'action... » (Homme, haut de Feyzin)

« La CR c'est pour discuter, informer et former aussi. » (Femme, haut de Feyzin)

« C'est un lieu de discussion, de prises de connaissances, qu'on ne connaissait pas » (Homme, Razes).

**La confiance dans la portée opérationnelle de la Conférence est formalisée par l'attente envers des actions destinées à améliorer la vie des feyzinois touchant aux dimensions technologiques du risque, aux nuisances (tel le bruit) générées par les industries ainsi qu'aux effets de pollution. D'autres actions sont attendues directement inscrites dans la raison pratique c'est-à-dire liées à la résolution de problèmes affectant la vie des gens et à des négociations ou des plans permettant d'engager des ressources pour ce faire.**

« On va essayer de faire le point sur la santé et l'environnement à Feyzin » (Homme haut de Feyzin)

« Il faudra sensibiliser aux nuisances, car il y a des nuisances qu'on ne s'explique pas (Femme, Razes) »

« J'espère qu'on va arriver à quelque chose sur le risque, en rapport à la pollution » (Homme, Razes)

« La CR devrait servir à faire du concret pour les feyzinois. Par exemple la Grande Serve, ...avec le PPRT il va falloir protéger les bâtiments. Et faire du benchmarking : quelles solutions vous proposez pour sortir les personnes ? (Homme, haut de Feyzin) »

« Il faut qu'on puisse participer à l'environnement, au bruit, aux nuisances... améliorer la vie des concitoyens. » (Industriel)

« Mon projet : il me semble que ce serait un échange de procédés. La raffinerie nous procure des inconvénients. Elle doit redonner un peu de ce qu'elle gagne en nous procurant ces nuisances. Par exemple il pourrait y avoir une réévaluation de leur bien immobilier si on dit que le chauffage est gratuit à 80%. En tout cas, j'y crois, c'est faisable techniquement, après économiquement...il faut regarder, étudier mesurer... faire un devis...et dire ça coûte tant...mais quand je vois l'habileté du maire pour l'obtention de financements pour la Grande Serve j'espère qu'il aura la même habileté... Les particuliers se chauffent...des subventions... installation du réseau et la raff produit de l'énergie. Il y a vraiment une étude de fond à mener, ce serait vraiment du concret, un échange raffinerie/riverains et la CR prendrait tout son sens... » (Homme, haut de Feyzin)

« Ce que je souhaiterais, c'est qu'on mette un plan d'action sur 10 15 ans...depuis le temps, si on engage un mouvement de déplacement des populations...il existe des terres labourables certes il faut conserver les espaces verts mais si c'est d'utilité publique pour sauver la vie des gens...10 hectares, plan à 15 ans de déplacement de

population...il faut aménager au fur et à mesure. Il faut rester dans ce processus d'éloigner les populations. Ça pourrait être une idée. Ceux qu'on déplace, ça serait déjà ça de sauvés. » (Homme, Razes)

« L'idéal serait que la CR puisse agir physiquement sur les installations de la raffinerie et le besoin de sécuriser l'environnement de la raffinerie par rapport à la population. Ça ne suffit pas de refaire les façades. Il faut s'isoler par rapport à tous les inconvénients de la raffinerie. Et la CR ne joue pas par rapport à ça. » (Homme, Razes)

« Qu'on fasse quelque chose pour les indemnités. Qu'on soit indemnisé, sans attendre le jugement des responsables, s'il y a une catastrophe » (Homme, Razes)

L'engagement d'actions afférentes au PPRT, les débuts d'action ayant trait aux nuisances et pollution (se traduisant par des visites aux industriels du territoire pour les inciter à participer à la Conférence riveraine) ainsi que les attentes fortes d'action plus amples en la matière (mises en œuvre dans le cadre du dispositif participatif) sont à relier à l'intérêt réaffirmé des habitants pour certains thèmes, jugés importants et intéressants. Plus que tous les autres apparaissent dans les entretiens le PPRT, la pollution et les nuisances. Ainsi les riverains s'intéressent-ils bien au risque sous ces aspects entre autres. Si parfois le PPRT est directement relié aux enjeux de patrimoine (dans les zones de délaissement, ce n'est pas toujours le cas, ni même le cas majoritaire dans la Conférence). Ce rapport dépend assez clairement de la situation géographique des habitants (Razes vs haut de Feyzin) et de leur statut (propriétaire vs locataire). Pour tous néanmoins les enjeux liés au développement du territoire, aux investissements en matière de sécurisation des habitants sont présents.

« Le PPRT était une de mes motivations, de l'anticiper, de suivre son avancement » (Homme, haut de Feyzin)

« Le PPRT j'espère qu'on va faire prendre conscience aux industriels qu'ils nous privent d'un bien : par ce PPRT, ils nous privent d'un bien. Leur patrimoine leur est enlevé à ces gens là... » (Homme, Razes)

« Le PPRT est intéressant à suivre et à débattre » (Homme, haut de Feyzin)

### **La pollution, les nuisances**



« La question de la pollution, c'est quelque chose qui m'attire » (Homme, haut de Feyzin)

« Mais ce qui me concerne le plus : santé /pollution » (Homme, haut de Feyzin)

« Ce qui me concerne le plus c'est la santé et la pollution » (Femme, Razes)

« C'est sur les nuisances qu'ils nous attendent, nuisances et pollution, bruits, rejets de fumée, enjeux santé aussi, mais avec un bémol c'est qu'aujourd'hui, je n'ai pas d'éléments pour dire si on a un impact sur la santé, sauf sur le diabète, mais pour autant ça ne nous dégage pas de notre responsabilité » (Industriel).

...

#### ▪ **La Conférence est-elle un lieu de négociation pour décider ?**

En ce qui concerne la question de savoir si l'on négocie et si l'on décide, les riverains sont incertains. Il y aurait deux types de décision : une reconnue par le travail dans les groupe de travail, l'autre liée à la négociation (plus politique ?) et là les riverains membres de la Conférence ne reconnaissent pas forcément cette autonomie de décision. Deux points de vue se distinguent.

#### **Selon le premier l'autonomie de décision est reconnue**

« Moi, je pense que la Conférence a un poids, de par son existence sur la négociation. Par leur fréquence d'expression et leur nombre, leur échelle du territoire, en termes de management et la diversité des points de vue, c'est plus important, on ne peut plus ignorer » (Homme, Razes)

« On fait de la négociation qui amène une décision » (Femme, haut de Feyzin)

« C'est un lieu de discussion, tout le monde peut s'exprimer et un lieu de décision aussi puisque on en tire des choses positives et le but c'est d'essayer de faire avancer la Conférence dans le but qui est fixé, trouver des solutions pour tout ce qui...» (Homme, haut de Feyzin)

#### **La Conférence n'est pas reconnue comme un espace de négociation**

« Pour la négociation, j'ai des doutes... négocier... on ne fait pas le poids... négocier...on ne fait pas le poids.. ; est-ce qu'il faut s'entourer de techniciens...dès ce soir (au groupe nuisances) on parle de se rapprocher d'eux...je ne sais pas trop comment on va s'y prendre... » (Homme, Razes)

« Pour la négociation, je pense que la raf et le maire se voient en dehors » (Homme, Razes)

L'ensemble des riverains est bien conscient de l'asymétrie décisionnelle Or, ils reconnaissent pourtant le pouvoir de décider dans les groupes de travail (cf. collectif et groupe de travail). On sent bien à la lecture des entretiens qu'en dépit de cette asymétrie les riverains ont le sentiment, de participer à la décision. Simplement cela renvoie à une autre conception de la décision, loin d'une vision classique, institutionnelle et autoritaire du pouvoir. Cette construction n'occulte pas de poser le problème de l'absence de statut juridique de la Conférence :

« On n'a pas le droit de décision et de rien, par rapport à la raffinerie et au PPRT, on n'a pas de fond propre pour faire opposition » (Homme, haut de Feyzin)

« C'est sûr qu'on ne peut pas dire : donne-moi des sous que je puisse t'attaquer ! ce serait paradoxal. Il n'y a pas d'ambiguïté » (Homme, Razes)

« Des décisions on n'en n'a pas prises vraiment et de toutes façons ce n'est pas nous qui les prenons, on ne peut pas les obliger à quoi que ce soit » (Femme, haut de Feyzin)

On a une vision moins manichéenne, mais qui exprime bien cette notion d'asymétrie décisionnelle du côté des industriels de la raffinerie :

« Qu'est-ce que la Conférence peut faire ? Elle peut être force de proposition. Ce n'est pas la Conférence qui décidera en tant que telle, mais on attend qu'elle fasse des propositions réalistes et acceptables afin qu'elles puissent être acceptées. Il faut un certain réalisme dans les demandes qu'elle fait » (Industriel).

La décision (négociée) ne se construit-elle pas en amont de la Conférence entre ceux qui détiennent pour eux, la légitimité étatico-politique (élu) et économique productive (les industriels) ? Les rencontres entre élus et industriels, eux-mêmes pilotes et commanditaires de la construction du dispositif, sont régulières, elles précédaient l'existence de la Conférence et concernent d'autres sujets. Selon ce cadre d'ailleurs, les discussions liées à la Conférence et

les réunions préalables aux séances plénières se tiennent dans le cadre du « comité de suivi<sup>52</sup> ». Celui-ci réunit le facilitateur, la présidente, le maire, le secrétaire général et le directeur de la raffinerie, la personne chargée à la ville de suivre la Conférence riveraine et un riverain. Il y aurait donc peu de négociation préalable formellement organisée en vue de décider en amont et d'en infléchir fortement son fonctionnement, entre pilotes au moins, c'est-à-dire entre élus et industriels :

« A la raffinerie, on prépare les réunions de la Conférence riveraine, on se voit avant la Conférence pour balayer l'ordre du jour, selon les réunions on participe toujours avec le directeur, et ensuite soit le chef de département ESIQ, ou communication. On prépare les dossiers. Avec la mairie on se voit régulièrement car on a d'autres sujets que la Conférence, on se voit régulièrement, mais en général on parle de la Conférence riveraine dans les comités de suivi. Je ne sais pas faire autrement, on ne peut pas tout faire à 50, il faut qu'on ait un travail en commun, une préparation dans le sens où l'ordre du jour n'est pas établi de manière générale et les décisions sont prises en séances » (Industriel).

Pour autant tout ne semble pas joué d'avance :

« C'est toute la crédibilité. Pour moi, ce que l'on fait est probablement la moins mauvaise méthode, il me paraît nécessaire d'avoir un minimum de préparation, mais toutes les décisions ne sont pas prises d'avance, je pense. Il y a un autre sujet qui est important : qu'est-ce qui doit être décidé par la Conférence et hors de la Conférence, je n'ai pas la réponse, mais je sais que même au sein du comité de suivi on n'a pas tous la même opinion, plus on gardera de décision pour la Conf et plus il faudra du

---

<sup>52</sup> Ce comité de suivi a été mis en place à la demande du facilitateur, soucieux d'un retour de la part des pilotes sur l'avancée de la Conférence. Ce comité de suivi a été réuni deux fois sans riverain. Après avoir questionné, sans obtenir de réponse, le facilitateur et la présidente sur l'absence de riverain au comité de suivi, sur son fonctionnement et ses buts, nous avons demandé à pouvoir l'observer de manière neutre. N'ayant pas de réponse, mais plutôt un avis peu favorable, nous nous sommes directement adressés au maire, dans un mail, un peu direct. La réaction a été vive, critiquant la défiance dont nous ferions montre. Après une explication sur notre démarche de questionnement, défendant l'idée qu'il valait mieux une posture de questionnement critique et direct plutôt qu'une démarche strictement analytique dont la résultante est l'effet de surprise très critique voire dénonciateur, très mal vécu par les personnes en faisant les frais, nous avons pu accéder à cet espace. La posture de départ collaborative, l'insertion sur le territoire, crée une proximité relationnelle et physique qui s'appuie sur la reconnaissance et le respect des acteurs engagés dans la démarche. Une des manières de respecter cet engagement tout en restant critique peut être la posture que nous avons adoptée : rester dans l'observation tout en faisant part des interrogations suscitées par notre observation du fonctionnement de la Conférence, de manière même directe (qu'il s'agisse de points technique ou éthique). Finalement, nous avons pu observer le comité de suivi, qui a intégré un riverain, ainsi que l'ensemble des autres espaces. Une convention a été signée par nous et la Conférence nous offrant la possibilité d'observer tous les espaces de travail, la liberté entière de publier des articles et ouvrages à destination scientifique, un droit de regard (de discussion préalable) pour les articles à destination de la presse, et une demande de faire partager via la Plateforme web, nos écrits sur la Conférence ou la démocratie, ayant trait à notre travail de recherche, pouvant intéresser la Conférence.

temps pour avancer sur des dossiers. Le projet X (sur la récupération de la chaleur produite par la raffinerie), la meilleure preuve c'est que pour l'instant on n'avait pas émis des idées, c'est quelque chose d'un point de vue économique qui n'a pas d'intérêt économique ni technologique, aucun et ça a pourtant de bonnes chances d'avancer, d'être fait » (Industriel).

La différence est ainsi pointée par ce responsable avec le Clic : « c'est un peu tôt pour se prononcer entièrement, mais les clics, je vois bien le cli, mais pas le c, c'est le hic. C'est maîtrisé par le préfet, le formalisme ne donne pas beaucoup de place à la concertation. Et je l'ai vécu dans plusieurs sites. » (Raffinerie).<sup>53</sup>

---

<sup>53</sup> Nous pourrions observer si au sein du clic les questions du préfet sont autant formalisées que cela. Nous serons en mesure de les catégoriser et avancer dans la comparaison du Clic et de la Conférence riveraine.

#### **4. Annexe 1. Charte**

## **CHARTRE D'ENGAGEMENT DES MEMBRES DE LA CONFERENCE RIVERAINE**

*Rédigée sur la base des principes et des règles qui se sont dégagés de la phase de mise en place de la Conférence et du groupe de travail du 10 octobre 2007*

-

*Présentée et validée en séance plénière le 18 octobre 2007*

## VILLE DE FEYZIN

### Charte d'engagement des membres

#### de la « Conférence Riveraine »

La présente charte constitue « le contrat moral » qui définit et précise le sens, les objectifs et les modalités générales de fonctionnement du processus de concertation publique, intitulé « **Conférence Riveraine** », que la raffinerie TOTAL de Feyzin et la Mairie de Feyzin proposent conjointement pour permettre un dialogue efficace avec les habitants. L'acceptation et la signature de la charte engage l'ensemble des membres :

- à œuvrer au bon fonctionnement de cette structure de dialogue, dans un souci du respect mutuel des points de vue et avec la volonté de proposer des axes de progrès, pour aboutir à des améliorations,
- dans le but de renforcer les échanges entre la raffinerie TOTAL de Feyzin et ses riverains.

#### FINALITES – BUTS – OBJECTIFS :

ART 1 : La mise en place de la conférence répond à une volonté partagée par la commune et la raffinerie TOTAL installée à FEYZIN, de mettre en place, avec les riverains volontaires, un espace autonome de réflexion dont la finalité est de proposer des axes de progrès, dans le but d'améliorer à terme la vie et le quotidien des habitants, la cohabitation et le voisinage avec la raffinerie.

#### PRINCIPES GENERAUX :

ART 2 : Les thèmes et sujet retenus doivent être en lien avec l'activité de la raffinerie. Les questions liées aux risques (délimitation – compréhension – évaluation et gestion) et les dimensions économiques, sociales et environnementales de l'impact de la raffinerie pourront être traitées dans les limites raisonnables des champs d'intervention possibles de l'industriel et de la collectivité locale. Si des aspects ne relevant pas de la responsabilité et de la compétence de l'industriel et de la commune sont cependant évoqués, la conférence pourra émettre un avis à

ART 3 : Par « axe de progrès », il faut entendre toute recommandation ou proposition réaliste et réalisable et dont le but est bien de faciliter la cohabitation et le voisinage entre les riverains et la raffinerie TOTAL de FEYZIN.

ART 4 : L'autonomie de la conférence implique l'acceptation par tous les partenaires de lui donner toutes les informations et les moyens d'action afin qu'elle dispose d'un réel pouvoir de choix des thèmes abordés, des sujets retenus à l'intérieur des thèmes, des modalités d'approfondissement des connaissances et sur la production de recommandations ou de propositions concrètes.

ART 5 : La conférence est conçue comme un véritable espace de négociation dont l'objectif est d'aboutir à un compromis acceptable pour tous les participants. Pour cela, elle pose les principes de respect mutuel, d'écoute et de confiance comme base des échanges et des travaux qu'elle conduira.

ART 6 : Cela suppose, en particulier pour l'industriel et la commune, une reconnaissance pleine et entière de l'expression riveraine telle qu'elle se manifeste, à travers la capacité des riverains à émettre les avis et à faire les propositions qu'ils jugeront utiles et profitables à l'avancée de la réflexion.

ART 7 : En revanche, pour ce qui concerne le choix des moyens à mettre en œuvre, s'il doit s'inspirer au mieux possible du travail de la conférence, la décision relève exclusivement de la responsabilité de la raffinerie TOTAL et/ou de la Ville de FEYZIN, dans leurs champs de compétences respectives. L'industriel et la commune s'engagent à expliquer les choix et engagements pris.

ART 8 : La présente conférence est mise en place pour une durée de trois ans. Elle s'engage à adopter une attitude de grande transparence sur ses travaux et sur sa volonté de communiquer régulièrement sur ses avancées, envers les habitants de la commune.

ART 9 : La conférence se dote d'un président issu du monde scientifique et/ou universitaire qui est membre à part entière de la conférence et dont la mission est d'être le garant que tout au long de ses travaux, la conférence reste dans l'esprit et les règles qu'elle s'est fixée à travers la présente charte. Il est coopté pour une durée de trois ans.

ART 10 : La conférence riveraine se donne le droit de faire évoluer la présente charte, notamment en ce qui concerne l'ouverture de la dite conférence à d'autres acteurs.

ART 11 : Les modalités précises de fonctionnement et en particulier le rôle du facilitateur de la conférence sont consignés dans les annexes 1 et 2 de la présente charte.

## **ANNEXE 1 :           Modalités de fonctionnement de la Conférence Riveraine :**

La conférence riveraine s'accorde sur les modalités suivantes qui constituent les règles de bases des 4 conférences annuelles prévues. Elle se réserve le droit, si l'évolution des travaux l'exige à adapter la démarche en fonction du contexte.

### **A - RYTHME ET TEMPORALITE :**

- 1- Les travaux de la conférence s'engagent pour trois ans renouvelables par principe. Il est convenu qu'elle ne traitera pas plus de 2 sujets à la fois. Lorsqu'elle considère qu'un chantier est abouti, elle en ouvre un nouveau en respectant les priorités définies lors de ses premières réunions.
- 2- Chaque plénière est calibrée sur une durée de 4H00 avec une interruption de 30 à 45 minutes autour d'un buffet pour se détendre et continuer les échanges. Il semble que, en



particulier pour la première année, un travail de mise à niveau du groupe en matière d'information sur le fonctionnement de la raffinerie, la situation réelle en matière de risques et d'impact sur l'environnement et d'explication des dispositifs pour les anticiper et y faire face, soit nécessaire pour créer une culture commune. On peut donc imaginer que les premières conférences soient essentiellement consacrées à ces thèmes, pour dégager ensuite deux sujets plus précis.

- 3 - Des groupes de travail restreints pourront se mettre en place pour l'examen d'un sujet. Ils se rencontreront régulièrement entre chaque plénière et présenteront le résultat de leurs travaux à la réunion suivante. Ils décideront de la durée des réunions, et s'efforceront de respecter la représentativité des acteurs dans leur composition.

#### B - APPROCHE GLOBALE :

- 1 - La conférence se propose d'intégrer la démarche de développement durable dans son approche et abordera pour chaque thème, les enjeux en matière économique, sociale et environnementale.
- 2 - Au delà de la production de recommandations et de propositions, la conférence se donne comme objectif d'élargir la vision que les riverains ont de la raffinerie, mais aussi de permettre à l'entreprise de mieux appréhender la réalité et le quotidien des habitants. La dimension informative pourra être complétée par des temps de courtes formations et de débats pour donner aux membres de la conférence le plus d'éléments possibles pour fonder des recommandations réalisables parce que concrètes et réalistes, et d'émettre des avis constructifs.

#### C - CADRE METHODOLOGIQUE :

Dans le traitement des dossiers et sous réserve de situations particulières, il est souhaitable que les étapes suivantes soient mises en œuvre dans la méthode de travail :

- Un temps de travail pour échanger autour de la représentation du thème qu'ont les membres et la ou les problématiques qu'il soulève ; à ce propos et pour gagner du temps, on peut imaginer en amont un questionnaire dont les résultats serviraient de lancement à la séance.

- Demande d'informations ou de courtes formations à travers des documents, des avis experts, des visites, des questionnaires, etc.
- Définition des objectifs de progrès – cahiers des charges – et des besoins d'investigation complémentaires.
- Rencontres – débats – échanges d'expériences avec des parties prenantes (autres industriels – autres communes – collectivités).
- Formalisations de propositions, de préconisations.

#### D - PRINCIPE DE DELIBERATION :

Il est entendu que la conférence et les participants, dans une démarche de résultats mettent tout en œuvre pour aboutir à une proposition qui exprime le compromis accepté par tous.

Si un vote s'avère nécessaire, il exige un quorum des 2/3, sur la base de la représentativité des différents acteurs, pour qu'une décision puisse être entérinée.

Cela signifie que dans une décision, les membres habitants doivent être représentés au 2/3, les membres de la raffinerie au 3/5 et les membres de la commune au 3/5 pour que celle-ci puisse être validée.

Le vote est à bulletin secret.

Si le quorum n'est pas trouvé lors du vote, le président réunit une commission d'arbitrage composée des trois parties selon la représentation suivante : deux riverains, un représentant de la raffinerie et un représentant de la commune. A charge pour eux d'élaborer une nouvelle proposition qui sera ensuite soumise au vote des membres de la conférence riveraine selon les mêmes modalités.

#### E – LES MOYENS A DISPOSITION :

Pour mener à bien sa mission, la conférence dispose :

1 – De la présence d'un facilitateur dont les missions sont décrites précisément dans l'annexe 2.

- 2 - D'une assistance technique et logistique, gérée par le pôle habitants de la mairie de Feyzin .
- 3 - Les conférences se tiendront dans un lieu à définir ; il n'est pas question pour l'instant d'un lieu dédié et les membres se réservent le droit de tenir leurs réunions dans des espaces qu'ils choisiront.
- 4 - Si la conférence a toute liberté pour faire appel à des sources d'informations, des compétences et expertises diverses, elle se donne comme règle de base de s'appuyer d'abord sur les travaux et compétences existantes, mises à disposition par l'industriel, la mairie et tout autre entité ou structure locale compétente sur le sujet traité, avant d'envisager des recherches dans un cercle plus étendu.
- 5 - Pour cela, elle dispose d'un budget abondé conjointement par l'industriel et la commune de FEYZIN. Ce budget prend en compte le travail du facilitateur, les dépenses de fonctionnement de la conférence et les défraiements éventuels des participants qui, du fait de leur volontariat, ne peuvent prétendre à aucune indemnisation pour leur contribution aux travaux de la conférence. Seule la conférence peut décider, dans le cadre du budget d'une affectation autre.

#### F - LA PRODUCTION DE LA CONFERENCE :

Ce qui doit ressortir est bien le fruit d'une négociation, d'un compromis accepté par tous, qui se traduit par la formulation d'axes de progrès, de recommandations ou de propositions concrètes, chacune étant assortie d'un argumentaire pour une meilleure compréhension ; il est entendu que le choix des moyens de mise en oeuvre relèvent des décideurs : à charge pour eux de venir expliquer leurs choix devant la conférence riveraine.

#### G – LES ACTIONS DE COMMUNICATION :

- 1 La conférence n'est pas publique et donc, ne concerne que les membres, sauf si le groupe estime utile à ses travaux, à un moment donné de s'ouvrir à d'autres participants.

2 Le principe d'un support de communication régulier est proposé ; à partir des comptes rendus et synthèses établis par le facilitateur, un quatre pages conçu et réalisé par le service communication de la ville de Feyzin, permettra d'élargir la diffusion à l'ensemble des habitants de Feyzin , voire au delà.

Une boîte aux lettres sera disponible en mairie de Feyzin pour permettre aux habitants de la commune de commenter le travail de la conférence et de lui faire des suggestions.

## **ANNEXE 2 : Les missions du facilitateur**

Il est prioritairement au service de la conférence pour aider les membres à assurer son bon fonctionnement.

Sa mission est de :

- 1 Favoriser la participation de tous les membres de la conférence, par l'apprentissage des règles d'un débat participatif, d'élaboration de recommandations ou propositions ; il intervient pour formuler les idées, soutenir la réflexion, et à formaliser l'action des riverains ; il est garant de l'équité avec les parties prenantes ;
- 2 Prendre en charge la préparation, l'animation et le suivi de chaque conférence ;
- 3 Accompagner à la demande, le travail des groupes constitués entre deux réunions plénières ;
- 4 Préparer les ordres du jour et rédiger les comptes-rendus qu'il fait à chaque fois valider par la conférence ;
- 5 Mettre en place les actions de communication souhaitées par la conférence ;

- 6 Mettre en place un dispositif d'évaluation qui permet de mesurer l'avancée des travaux et l'atteinte des objectifs ;
- 7 Préparer et animer les réunions annuelles de restitution.

Claude COSTECHAREYRE

Le 11 octobre 2007.

Annexe 2 : Grille d'entretiens

## 5. Annexe 2. Grille d'entretiens

### BILAN 1 ANS APRES :

#### I - LES RESSORTS DE L'ENGAGEMENT

- qu'est-ce qui fait que les gens continuent de venir
- qu'est-ce qui fait qu'ils arrêteraient
- qu'est-ce qui les a déçu (le plus, le moins), les déçoit, que regrettent-ils ?
- qu'est-ce qu'ils ont apprécié, apprécient (le plus, le moins), aiment dans la participation à la conférence
- 

#### II – LES CONTOURS ET DESCRIPTIONS DE L'ACTIVITE DE TRAVAIL DANS LA CONFERENCE et les critères du bon travail

- Que font-ils dans la Conférence ?
- C'est quoi leur travail
- la conférence est elle un lieu de discussion, de négociation, d'action
- c'est quoi pour vous une bonne séance ?
- c'est quoi pour vous une mauvaise séance ?

### III – L'EMPOWERMENT : Savoir, apprentissage

- qu'est-ce qu'ils découvrent de (dans la conférence) (ont découvert // leurs représentation, leur attentes)
- qu'est-ce qu'ils apprennent, ont appris en un an
- qu'est-ce qui les étonne, les a étonné, qu'est-ce qu'ils trouvent banal
- quels savoirs mobilisez-vous
- apprenez-vous des choses ? Vous-mêmes, mais aussi vous aux autres, auxquels ?
- Qui apprend à qui ?
- Quoi ?
- Pensez-vous que tout le monde apprend dans cette conférence

### IV – UTILITE DE LA CONFERENCE, L'ETENDUE POLITIQUE : POLITIQUE POUR SOI (POUR L'INDIVIDU ?), POLITIQUE POUR LA CITE (L'INFLUENCE SUR L'ENVIRONNEMENT, SUR L'ESPACE JURIDIQUE, NATIONAL, LOCAL...)

- à quoi sert la conférence, selon eux ?
- à quoi sert leur travail ?
- qu'est-ce que la conférence leur a apporté ?
- cela a-t-il changé quelque chose dans leur vie, concrètement ?
- Quelles actions ont été prises ? Parmi elles quelles ont été les plus importantes ?
- Ces actions ont-elles modifiées leur environnement ? d'autres espaces (dispositif de décision national : PPRT...)

### V - LES RELATIONS entre LES MEMBRES, LE SYSTEME D'ACTION, le POUVOIR

- Qu'est-ce qui selon-vous arbitre les décisions prises ? Qu'est-ce qui fait, un thème, qu'une décision est prises ? Quels facteurs sont les plus importants ? (le contexte d'actualité ? La volonté du maire, le fait que ça puisse affecter la vie des riverains, le fait que ça intéresse tous les membres, etc.)
- Quel est le poids respectif des membres dans la conférence ?

- Prenez-vous des décisions ? lesquelles
- Qui décide dans la conférence
- comment qualifieraient-ils le mode de relations entre personnes ? dur, mou, sympathique... (la vertu communicationnelle)
- avec qui sont-ils alliés, en opposition, en négociation, en résistance
- se sentent-ils légitimes ? Forts dans la conférence
- quels sont les autres acteurs forts ?
- avec qui échangent-ils le plus, négocient-ils le plus
- participent-t-ils à des groupes de travail ? lesquels
- selon-vous tous les membres sont-ils à égalité ?
- connaissez-vous le comité de suivi qui réunit le facilitateur, le président, le maire, le directeur de la raff
- schéma de positionnement de ces acteurs : riverains, facilitateur, président, lcsi, raff, acteurs de la raff, élus, sociologues.
- il y a-t-il des bons et des mauvais membres ?

### **LA PAROLE, LES THEMES, LA REPRESENTATIVITE**

- Au nom de quoi, de quoi parlez-vous dans la Conférence ? (Sont-ils vraiment là , à titre individuel, est-ce que cela a changé ?)
- interviennent-ils souvent, assez, pas du tout ?
- s'ils n'interviennent pas, se sentent-ils frustrés ou ont-ils le sentiment que des tiers traitent de leur problème
- parlent-ils de tout ce qu'ils veulent
- de quoi ne parlent-ils pas
- en parlent-ils en dehors, avec leur famille, travail, amis
- Ont-ils abordé les thèmes qui leur semblent importants ?

## **SOMMAIRE**



<b><u>1. A l'origine du projet de recherche.....</u></b>	<b><u>1</u></b>
<b><u>2. Au cœur de la recherche, des postulats théoriques et méthodologiques ..</u></b>	<b><u>9</u></b>
<b><u>3. Les premiers résultats.....</u></b>	<b><u>14</u></b>
<b><u>4. Annexe 1. Charte.....</u></b>	<b><u>67</u></b>
<b><u>5. Annexe 2. Grille d'entretiens .....</u></b>	<b><u>76</u></b>